



Ministère de la Justice  
Canada

Department of Justice  
Canada

## DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

# VUE D'ENSEMBLE DES RISQUES ET DES FACTEURS DE PROTECTION POUR LES ENFANTS TOUCHÉS PAR LA SÉPARATION ET LE DIVORCE

2002-FCY-2F

Canada



# **Vue d'ensemble des risques et des facteurs de protection pour les enfants touchés par la séparation et le divorce**

**Préparé par  
Silvia C. Bernardini  
Jennifer M. Jenkins**

Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Université de Toronto  
Département du développement humain et de la psychologie appliquée

**Présenté à la**  
Section de la famille, des enfants et des adolescents  
Ministère de la Justice du Canada

*Les opinions exprimées dans le présent rapport  
sont celles des auteures et ne représentent pas nécessairement  
les opinions du ministère de la Justice du Canada*

*Also available in English*

*Le présent rapport peut être reproduit, en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans qu'il soit nécessaire d'en demander la permission au ministère de la Justice, pourvu que toutes les précautions raisonnables soient prises pour assurer l'exactitude de la matière reproduite, que le ministère de la Justice soit désigné comme source et que la reproduction ne soit pas présentée comme la version officielle du rapport d'origine.*

**Note au lecteur**

Les annexes du présent rapport utilisent des outils de mesure normalisés destinés à l'évaluation des conflits familiaux. Ces outils ont été conçus en anglais et n'ont pas d'équivalents français pour l'instant.

## TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE .....	iii
1 INTRODUCTION .....	1
2 LIEN ENTRE LE DIVORCE ET L'ADAPTATION DES ENFANTS.....	3
2.1 Études rétrospectives.....	3
2.2 Études prospectives .....	5
3 ASSOCIATION ENTRE LES COMPOSANTES DU DIVORCE ET L'ADAPTATION DES ENFANTS .....	7
3.1 Absence du parent qui n'a pas la garde.....	7
3.2 Relations parents-enfants difficiles .....	9
3.3 Désavantage économique.....	10
3.4 Conflits parentaux .....	11
4 FAÇONS DONT L'ACCUMULATION DES FACTEURS PERTURBE PLUS OU MOINS LES ENFANTS : EXACERBATION ET PROTECTION.....	17
4.1 Risques multiples encourus.....	17
4.2 Effets de protection .....	18
5 OUTILS DE MESURE UTILISÉS POUR ÉVALUER LES INCIDENCES DU DIVORCE SUR L'ADAPTATION DES ENFANTS.....	22
5.1 Évaluation de la fiabilité et de la validité.....	22
5.2 Outils de mesure de l'adaptation et de la satisfaction conjugales .....	22
5.3 Outils de mesure des conflits conjugaux.....	24
5.4 Outils de mesure des conflits postérieurs au divorce .....	27
5.5 Outils de mesure du degré de perturbation chez l'enfant.....	28
5.6 Buts des outils de mesure des conflits.....	29
6 SOMMAIRE ET INCIDENCES .....	30
BIBLIOGRAPHIE.....	34

ANNEXE A :	THE SHORT MARITAL TEST [TEST D'ÉVALUATION DE LA RAPIDITÉ D'ADAPTATION CONJUGALE].....	47
ANNEXE B :	THE DYADIC ADJUSTMENT SCALE [ÉCHELLE D'ADAPTATION DYADIQUE] .....	51
ANNEXE C :	THE REVISED CONFLICT TACTICS SCALE [ÉCHELLE RÉVISÉE DES TACTIQUES DE RÉOLUTION DES CONFLITS].....	55
ANNEXE D :	CHILDREN'S PERCEPTION OF INTERPARENTAL CONFLICT SCALE [ÉCHELLE DE PERCEPTION DES CONFLITS INTERPARENTAUX PAR LES ENFANTS] .....	61

## SOMMAIRE

Les enfants canadiens sont confrontés à de nombreuses sources de stress pouvant affecter leur adaptation sociale et émotionnelle. La séparation des parents et le divorce qui s'ensuit constitue l'une des sources possibles. Le présent document vise un double objectif : examiner les facteurs liés au divorce qui augmentent les risques de problèmes d'adaptation chez les enfants et les protéger des conséquences néfastes, d'une part, et évaluer l'utilité des outils de mesure utilisés pour évaluer les conflits dans les familles touchées par le divorce des parents, d'autre part.

Nous commençons par examiner la recherche empirique liée aux incidences de la séparation des parents sur le bien-être des enfants. Cet examen nous a amenés à conclure que certains enfants de parents séparés ou divorcés s'adaptent moins bien que les enfants des familles intactes, comme le montrent divers indices de mesure tels que les résultats scolaires, les relations parents-enfants et l'adaptation émotionnelle et comportementale. Cependant, nous tenons à souligner que la plupart des enfants s'adaptent bien à la séparation de leurs parents.

### FACTEURS DE RISQUE

Après avoir fait le lien entre le divorce des parents et les problèmes d'adaptation des enfants dans la partie 2, nous examinons dans la partie 3 les différents facteurs liés au processus de divorce qui augmentent les risques de mésadaptation. Nous passons en revue quatre composantes majeures du divorce (absence du parent qui n'a pas la garde, relations parents-enfants difficiles, désavantage économique et conflits parentaux) afin de montrer que certains facteurs sont plus étroitement liés que d'autres aux problèmes comportementaux et émotionnels de l'enfant. Par exemple, peu d'éléments permettent d'affirmer que les enfants éprouvent des problèmes d'adaptation après un divorce simplement à cause de l'absence du parent qui n'a pas la garde. Des indices portent plutôt à croire que d'autres facteurs liés à l'engagement des parents (notamment le paiement de la pension alimentaire et le bon usage de l'autorité parentale) ont plus d'importance pour le bien-être de l'enfant que la fréquence des contacts avec le parent non gardien.

Les chercheurs s'entendent pour dire que les relations difficiles entre parents et enfants et la diminution du revenu familial après un divorce ont des incidences néfastes sur l'adaptation des enfants. En outre, alors que, selon la recherche, les conséquences liées aux différentes composantes du divorce sur l'adaptation de l'enfant se manifestent à divers degrés, le lien entre les conflits parentaux et les problèmes d'adaptation des enfants demeure sans équivoque. Les conflits parentaux poussés par la colère sont de très bonnes variables prédictives de la mésadaptation des enfants, en même temps qu'ils sont des facteurs de risque en la matière, *peu importe* le type de famille où se trouvent les enfants (famille intacte, famille touchée par un divorce ou famille d'accueil).

Les résultats de la recherche concernant les facteurs de risque ont plusieurs incidences sur les politiques. Mais les recommandations qui s'ensuivent sont fondées exclusivement sur les travaux ayant trait au divorce et aux conflits que nous avons analysés pour préparer le présent document. Elles ne découlent d'aucune façon des politiques et des programmes déjà évalués.

Premièrement, puisque les conflits parentaux sont considérés comme une variable prédictive fiable du degré de bien-être de l'enfant, les politiques et les programmes susceptibles de réduire l'exposition des enfants à de tels conflits ne pourront qu'être bénéfiques. Par exemple, les programmes de prévention offerts pourraient prendre la forme d'initiatives en matière de santé publique ou d'éducation, dans un cadre scolaire, à l'intention des jeunes adultes. Tout programme qui aide les jeunes adultes à améliorer leur aptitude à résoudre leurs problèmes de couple, même avant qu'ils n'aient des enfants, pourrait diminuer le risque que les enfants soient exposés aux conflits parentaux. De plus, en aidant les parents en instance de divorce (et les professionnels qui travaillent avec eux) à comprendre comment l'exposition aux conflits affecte les enfants, on contribuerait aussi à diminuer les conflits interparentaux. Les outils de mesure des conflits peuvent également servir à mieux cibler les services. Ainsi, il est possible que les familles fortement conflictuelles tirent plus d'avantages à connaître les procédures à suivre devant le tribunal que les familles qui vivent moins de conflits.

Deuxièmement, des politiques et des programmes axés sur les aspects économiques du processus de divorce seraient aussi bénéfiques pour les enfants. Par exemple, protéger le revenu du parent gardien permettrait probablement de réduire le stress parental et d'avoir ainsi des effets positifs sur les relations parents-enfants.

## **FACTEURS DE PROTECTION**

Pourquoi certains enfants éprouvent-ils des problèmes à la suite du divorce de leurs parents tandis que d'autres semblent bien s'en sortir? Cette différence peut s'expliquer du fait que les composantes du divorce jouent un rôle variable. Mais cela ne suffit pas à expliquer toutes les variations observées dans l'adaptation des enfants. Dans la partie 4, nous examinons comment les risques multiples encourus et les effets bénéfiques des facteurs de protection doivent être abordés quand nous cherchons à comprendre pourquoi certains enfants sont plus affectés que d'autres. Une des conclusions importantes des études sur l'exposition des enfants à des événements stressants est que, lorsque nous sommes en présence de plusieurs facteurs de risque, ceux-ci s'accumulent et leurs effets néfastes sur les enfants se multiplient. Cette constatation a deux répercussions. D'une part, les politiques et les programmes qui cherchent à réduire l'occurrence d'un seul de ces risques seraient sûrement bénéfiques parce qu'ils réduiraient aussi les incidences négatives *en puissance* des autres risques sur l'adaptation de l'enfant. Par exemple, toute politique traitant du revenu familial et des prestations aux familles touchées par un divorce devrait aussi avoir pour effet de réduire les incidences négatives associées à un niveau de conflit élevé sur les enfants. D'autre part, il existe aussi un avantage potentiel à concevoir des politiques ou des programmes qui abordent un certain nombre de facteurs de risque.

Les résultats des études sur les facteurs de protection démontrent que certains enfants n'éprouvent aucun problème d'adaptation après le divorce de leurs parents en raison de facteurs préexistants dans leur vie (p. ex. les relations parents-enfants chaleureuses et les réactions émotionnelles positives) qui les aident à surmonter le stress. Cette constatation a deux répercussions. D'une part, on pourrait chercher à augmenter l'influence de certains facteurs préexistants qui protègent naturellement les enfants, et ce, grâce à des programmes d'éducation parentale. D'autre part, il devient plus facile d'offrir les services existants à ceux qui en ont besoin quand on sait qui sont les enfants davantage portés à éprouver des problèmes lorsque



confrontés au divorce de leurs parents (p. ex. ceux qui ne possèdent pas de facteurs préexistants positifs).

## **OUTILS DE MESURE DES CONFLITS**

La mesure des conflits parentaux poussés par la colère est une pratique bien établie dans les comptes rendus de recherche. Dans la partie 5, nous passons en revue divers outils de mesure, généraux et spécialisés, et nous fournissons des détails sur leurs propriétés psychométriques. Les mesures générales sont largement utilisées et démontrent de bonnes propriétés psychométriques, mais les mesures précises du *conflit* dyadique sont de meilleures variables prédictives de l'adaptation à long terme des enfants que les mesures générales de la *satisfaction* dyadique. La mesure des conflits est une pratique bien établie, mais leur application à des fins cliniques ne l'est pas (p. ex. pour prendre des décisions concernant des enfants et des familles en particulier). Dans la partie 5, nous décrivons certaines étapes à respecter en vue de l'utilisation des outils de mesure des conflits à des fins cliniques.

Une des incidences sur les politiques découlant de la partie 5 est qu'il pourrait être possible d'utiliser les outils de mesure des conflits parentaux comme moyen de reconnaître les enfants et les familles vulnérables. Une autre incidence concerne la mesure des effets chez l'enfant. Dans la partie 5, nous examinons aussi les outils de mesure du degré de perturbation chez l'enfant, outils qui sont également bien établis. Si l'objectif d'un programme ou d'un service est de reconnaître les enfants susceptibles de moins bien s'en sortir après le divorce de leurs parents, une bonne stratégie à adopter serait de se servir d'un outil de mesure des conflits bien établi conjointement avec un autre outil de mesure portant cette fois sur l'adaptation des enfants.

L'examen des autres outils de mesure des composantes du divorce (paiement de la pension alimentaire, qualité des relations parents-enfants) n'entraîne pas dans le mandat de la présente étude. Cependant, si on utilisait de tels outils de mesure de concert avec les outils de mesure des conflits et du bien-être des enfants, nous pourrions encore mieux reconnaître les enfants et les familles qui requièrent le plus de services.



# 1 INTRODUCTION

Des travaux récents effectués pour le compte du ministère de la Justice du Canada démontrent qu'un nombre élevé d'enfants canadiens sont confrontés au divorce de leurs parents (p. ex. Marcil-Gratton et Le Bourdais, 1999; Stewart, 2000). Ces études indiquent qu'à partir de la fin des années 1970, le nombre de divorces a augmenté constamment au Canada pour atteindre un sommet en 1987, quand environ 96 200 divorces ont été homologués. Depuis, le nombre de divorces a diminué pour s'établir à 71 528 divorces en 1996. Cette année-là, environ 47 000 enfants ont été l'objet d'une ordonnance de garde (Stewart, 2001). En outre, on compte un nombre croissant d'enfants canadiens issus de couples vivant en union libre. La tendance à la séparation de ces couples étant sensiblement plus élevée que celle des couples mariés (Marcil-Gratton et Le Bourdais, 1999; O'Connor et Jenkins, 2001), bien des enfants canadiens vivent la dissolution de l'union de fait de leurs parents, mais ce facteur n'est pas pris en compte dans les statistiques officielles sur le divorce au Canada (Stewart, 2001). Ainsi, à la suite du divorce ou de la dissolution de l'union de fait de leurs parents, un nombre important d'enfants canadiens voient leurs parents se séparer et se retrouvent dans divers types de familles (mère seule, famille d'accueil, père seul, etc.). Dans le présent rapport, le terme « mariage » se rapporte aussi bien au mariage comme tel qu'à l'union de fait. De même, le terme « divorce » se rapporte à la dissolution de l'union des parents, qu'ils aient été mariés ou non.

Une étude récente (Stewart 2001) concluait que, même si les incidences négatives du divorce sur l'adaptation de l'enfant sont bien établies dans les travaux de recherche, les professionnels ne sont pas parvenus à trouver une définition acceptable de ce qu'est un conflit aigu ou encore un moyen avéré de repérer les familles fortement conflictuelles. Dans le même ordre d'idées, nous avons conclu que l'influence nuisible relative, chez les enfants, de divers facteurs de risque, parmi lesquels figurent les conflits parentaux, ne faisait guère l'unanimité. Cependant, comme chercheurs spécialisés dans les conflits familiaux, il nous apparaissait pertinent de faire ressortir et d'examiner la preuve empirique se rapportant aux questions, étroitement liées, du divorce, des conflits parentaux, des facteurs de risque, des facteurs de protection et des outils de mesure des conflits. Nous avons donc mis sur pied le projet en cours et rédigé le rapport qui suit afin de parler (1) des facteurs liés au divorce qui augmentent les risques de mésadaptation chez les enfants et des facteurs qui les protègent des conséquences néfastes et (2) de l'utilité ainsi que de la fiabilité et de la validité des outils de mesure existants utilisés pour évaluer les conflits affectant les familles touchées par un divorce.

Au cours des cinquante dernières années, on a mené de nombreuses études rétrospectives et prospectives visant à déceler les effets néfastes possibles du divorce sur l'adaptation des enfants. Dans la partie 2, nous les passons brièvement en revue et faisons ressortir les principales conclusions des travaux de recherche. Dans la partie 3, nous examinons la documentation liée à quatre composantes du divorce (absence du parent non gardien, relations parents-enfants difficiles, désavantage économique et conflits parentaux) qui, croit-on, augmentent les risques de problèmes d'adaptation de l'enfant à la suite de la séparation des parents. La documentation donne à penser que certaines composantes du

processus menant au divorce (comme les conflits parentaux) sont continuellement et étroitement liées à des problèmes sur le plan du comportement et des émotions, tandis que d'autres ne sont liées que de loin à l'adaptation des enfants (p. ex. l'absence du parent non gardien). Pourquoi certains enfants sont-ils perturbés à la suite d'un divorce tandis que d'autres semblent bien s'en sortir? Dans la partie 4, nous abordons cette question et discutons de la façon dont les risques multiples encourus affectent l'adaptation de l'enfant ainsi que de la façon dont certains facteurs dans la vie des enfants peuvent les protéger du stress associé au divorce des parents et réduire ainsi chez eux les risques de perturbation. Les chercheurs ont recours à toutes sortes d'outils de mesure visant à évaluer les incidences du divorce des parents sur le bien-être de l'enfant. Dans la partie 5, nous passons en revue divers outils de mesure de la satisfaction conjugale, des conflits interparentaux et des conflits après le divorce. Nous décrivons brièvement ces outils de mesure ainsi que leurs propriétés psychométriques. Nous terminons en abordant plusieurs questions qui doivent être prises en compte pour parvenir à utiliser ces outils de mesure à des fins cliniques. Enfin, la partie 6 fournit un résumé de l'information contenue dans le rapport et parle des incidences des documents que nous avons consultés sur les programmes et les politiques.

## 2 LIEN ENTRE LE DIVORCE ET L'ADAPTATION DES ENFANTS

Le divorce engendre des changements et des sources de stress considérables pour les enfants (p. ex. : diminution du niveau de vie, changement de type de famille, relations moins suivies avec un des parents, conflits interparentaux). Le divorce occupe une place de choix parmi les sources de stress qui affectent les enfants de nos jours (Hetherington, Bridges et Insabella, 1998; Lengua et coll., 2000). Ce qui fait qu'au cours des cinquante dernières années, on a mené de nombreuses études rétrospectives et prospectives visant à déceler les effets néfastes possibles du divorce sur l'adaptation des enfants. Ce qui suit donne un aperçu des conclusions de ces études.

### 2.1 ÉTUDES RÉTROSPECTIVES

De nombreuses études ont fait des comparaisons rétrospectives d'enfants de parents divorcés et mariés afin d'examiner les incidences du divorce sur le bien-être de l'enfant (voir Stewart, 2001, pour obtenir un compte rendu détaillé de ces travaux). Mais ces études ainsi que l'examen qualitatif des travaux de recherche ont donné des résultats incompatibles. Des études et des analyses de la documentation ont conclu que le degré de bien-être des enfants des familles touchées par un divorce était moins élevé que celui des enfants des familles intactes, et ce, à différents égards (p. ex. l'adaptation sociale et affective) (Hetherington, 1981; Krantz, 1988; Peterson et Zill, 1986). D'autres études et analyses ne sont pas parvenues à des résultats significatifs et en ont déduit que la plupart des enfants se remettent du divorce et que ses conséquences néfastes à long terme n'affectent qu'une minorité (Edwards, 1987). Pour sa part, Emery (1988) a conclu que même si le divorce est associé à un certain nombre de conséquences néfastes pour l'enfant, les problèmes graves ne sont pas surreprésentés de façon nette parmi les familles touchées par un divorce.

Afin de dissiper la confusion soulevée par les résultats de recherche et leur nature contradictoire, Amato et Keith (1991a) ont effectué une méta-analyse visant à mesurer les incidences du divorce des parents sur le bien-être des enfants et des adolescents. À l'aide de 92 études menées avant 1991 auprès de plus de 13 000 enfants, la méta-analyse s'est attardée sur huit des conséquences du divorce sur le bien-être de l'enfant qui ont fait l'objet du plus grand nombre d'études et d'analyses, à savoir les *résultats scolaires* (tests de rendement normalisés, notes obtenues, évaluations de l'enseignant et intelligence), le *comportement social* (écarts de conduite, comportement agressif et délinquance), l'*adaptation psychologique* (dépression, angoisse et bonheur), l'*image de soi* (estime de soi, perception de la compétence et source de contrôle interne), l'*adaptation sociale* (popularité, solitude et esprit d'équipe), la *relation mère-enfant* (affection, aide et qualité de l'interaction), la *relation père-enfant* (affection, aide et qualité de l'interaction) et *autres* conséquences.

La méta-analyse a révélé deux tendances importantes. Premièrement, le degré de bien-être des enfants des familles touchées par un divorce était moins élevé que celui des

enfants des familles intactes. En fait, plus des deux tiers des études prises en compte dans la méta-analyse en arrivaient à cette constatation. Deuxièmement, bien que les différences entre les enfants des deux types de famille étaient statistiquement significatives, leur importance (la valeur de l'effet) était minime. Plus particulièrement, pour chacun des huit indices de mesure des conséquences utilisés, l'écart type des enfants des familles touchées par un divorce était de un cinquième à un huitième en deçà des résultats obtenus auprès des enfants des familles intactes. La valeur moyenne de l'effet la plus forte (la valeur de l'effet se mesure en écarts types et se rapporte à l'ordre de grandeur d'une association entre deux variables) touchait la relation père-enfant (- 0,26) et le comportement social (- 0,23), tandis que la valeur la plus faible qui comptait statistiquement se rapportait à l'adaptation psychologique (- 0,08) et à l'image de soi (- 0,09) (Amato et Keith, 1991a). Ces résultats indiquent que le stress associé au divorce pourrait se manifester davantage dans la relation des enfants avec leur père et dans leur comportement social, et avoir moins d'incidences sur leur adaptation psychologique et leur image de soi. Il est également intéressant de noter que ces différences en matière d'adaptation sont observées non seulement à court terme, mais qu'elles peuvent aussi se prolonger dans la vie adulte et influencer les nouvelles générations d'enfants (Kiernan et Hobcraft, 1997; Kiernan et Mueller, 1998; O'Connor et coll., 1999; Rodgers et Pryor, 1998). Dans une deuxième méta-analyse qui comparait l'adaptation des adultes ayant grandi dans des familles touchées par un divorce à l'adaptation de ceux qui provenaient de familles intactes, on a constaté que la valeur de l'effet était plus forte mais toujours modérée (Amato et Keith, 1991b).

Pourquoi les différentes études arrivent-elles à des résultats divergents au chapitre des effets du divorce sur le bien-être de l'enfant? Pour répondre à cette question, Amato et Keith (1991a) ont eu recours à des techniques méta-analytiques de façon à faire ressortir les caractéristiques expliquant les variations dans la valeur de l'effet. Premièrement, ils ont découvert que, dans les études méthodologiquement plus rigoureuses (p. ex. celles qui utilisaient des échantillons dans la population en général, des variables de contrôle ou des échantillons de grande taille), les différences étaient moins marquées entre les enfants touchés par un divorce et les enfants des familles intactes, et que les études méthodologiquement moins rigoureuses pouvaient surestimer les effets du divorce sur les enfants. Deuxièmement, la méta-analyse a révélé que la valeur de l'effet fondée sur les rapports faits par les parents était moins forte que celle fondée sur d'autres sources. Cela indique que les parents divorcés (généralement les mères) pourraient sous-estimer les problèmes de leurs enfants et que les chercheurs et cliniciens ne devraient pas se fier uniquement aux rapports des parents concernant le fonctionnement de leur enfant.

Même si les travaux de recherche laissent souvent entendre que le divorce a des conséquences plus néfastes pour les garçons que pour les filles (Hetherington, Cox et Cox, 1982; Wallerstein et Kelly, 1980), la méta-analyse indiquait qu'en règle générale, la réaction des garçons et des filles au divorce de leurs parents diffère peu. L'exception à cette règle était que les garçons des familles touchées par un divorce éprouvent plus de difficultés à s'adapter socialement que les filles. L'âge de l'enfant était un quatrième facteur considéré comme étroitement lié à la valeur de l'effet touchant l'adaptation psychologique, l'adaptation sociale, la relation mère-enfant et la relation père-enfant. La valeur de l'effet était la plus forte parmi les enfants allant à l'école primaire et secondaire

et la plus faible parmi les enfants ayant l'âge d'aller au collège (Amato et Keith, 1991a). Enfin, sur la foi d'études longitudinales (Hetherington, Cox et Cox, 1982), on avait émis l'hypothèse que la valeur de l'effet serait plus forte dans les études effectuées peu après le divorce. Les résultats de la méta-analyse indiquaient que cette hypothèse se confirmait seulement par rapport aux problèmes de comportement social. Ainsi, comparativement aux enfants dont les parents étaient divorcés depuis plus de deux ans, les enfants dont les parents étaient divorcés depuis deux ans ou moins avaient plus de problèmes de comportement social. Ce résultat démontre que les problèmes de comportement social s'estompent avec le temps (Amato et Keith, 1991a).

Bon nombre d'études menées depuis 1990 ont rapporté que les enfants des familles touchées par un divorce obtenaient des scores inférieurs aux enfants des familles intactes à bien des égards (p. ex. : résultats scolaires, comportement social, adaptation psychologique, image de soi et adaptation sociale) à la suite de la séparation de leurs parents (Amato, 2000; Juby et Farrington, 2001). La valeur de l'effet minimale rapportée dans la méta-analyse d'Amato et Keith (1991a), où la valeur de l'effet moyenne est de 0,18, semble d'ailleurs correspondre aux valeurs établies dans les études menées dans les années 1990 (valeur de l'effet moyenne de 0,19) (Amato, 2000).

La mesure des conséquences pour les enfants se fait habituellement sur une échelle continue, mais les résultats obtenus de façon dichotomique dressent un portrait similaire. Par exemple, les études d'échantillons représentatifs de l'ensemble de la population américaine indiquent que les enfants des familles touchées par un divorce sont environ deux fois plus portés à recevoir une aide psychologique que les enfants des familles intactes (Zill, Morrison et Coiro, 1993). McLanahan et Sandefur (1994) ont analysé les données tirées de cinq sondages nationaux différents menés auprès d'enfants et de familles. Ces analyses ont révélé que le risque de décrochage scolaire et de grossesse à l'adolescence était environ deux fois plus élevé chez les enfants des familles touchées par un divorce que chez les enfants des familles intactes.

Même si ces données indiquent que le divorce représente un facteur de risque associé à divers problèmes psychologiques chez les enfants, ces mêmes données soulignent que bien des enfants se remettent du stress associé au divorce des parents. Bien que les enfants américains de 12 à 16 ans issus des familles touchées par un divorce soient deux fois plus portés à recevoir une aide psychologique (21 %) que les enfants des familles intactes (11 %) (Zill, Morrison et Coiro, 1993), il n'empêche que 79 % de ces enfants ont vécu le divorce de leurs parents sans recourir à une aide psychologique. De même, la plupart des enfants qui ont vécu la séparation de leurs parents n'abandonnent pas l'école secondaire et la plupart des adolescentes ne tombent pas enceintes.

## **2.2 ÉTUDES PROSPECTIVES**

Les études longitudinales dites prospectives abordent les effets du divorce sur le bien-être des enfants sous un autre angle. Les études rétrospectives établissent des corrélations entre le divorce des parents et la mésadaptation des enfants. Les études longitudinales nous rappellent que la corrélation et la causalité sont deux choses différentes. Ainsi, la mésadaptation des enfants touchés par un divorce pourraient ne pas être uniquement due

à la séparation des parents. Si l'on tient compte du fait que le divorce est l'aboutissement d'un *processus* marqué par l'insatisfaction, le chagrin et les conflits, les problèmes d'adaptation de l'enfant pourraient aussi bien être influencés par des facteurs qui étaient présents avant le divorce. En fait, les études longitudinales de Cherlin et coll. (1991) ont démontré que même si les enfants des familles touchées par un divorce éprouvaient plus de problèmes de comportement que les enfants des familles intactes, ces problèmes étaient déjà présents avant le divorce, du moins chez les garçons. Amato et Booth (1996) ont également constaté que les problèmes dans les relations parents-enfants (dont ceux rapportés par les parents qui disaient que leurs enfants leur causaient bien des soucis) étaient déjà présents 8 à 12 ans avant la séparation des parents. On a obtenu des résultats similaires au chapitre de l'intériorisation et de l'extériorisation des problèmes, des compétences sociales, de l'estime de soi et de la toxicomanie à l'adolescence (Aseltine, 1996; Doherty et Needle, 1991; Hetherington, 1999). À la lumière de ces constatations, Cherlin et coll. (1991) ont émis l'hypothèse que les différences observées entre les enfants des familles touchées par un divorce et ceux des familles intactes étaient dues à trois sources :

- grandir dans une famille dysfonctionnelle marquée par des problèmes dans la relation de couple;
- être témoins de conflits conjugaux prolongés; et
- devoir s'adapter à divers changements à la suite du divorce, comme l'instabilité économique, la diminution du rôle parental et la diminution des contacts avec le parent non gardien.



### **3 ASSOCIATION ENTRE LES COMPOSANTES DU DIVORCE ET L'ADAPTATION DES ENFANTS**

Dans la partie 2, nous avons vu que, même si la *plupart* des enfants surmontent le stress associé au divorce de leurs parents, les enfants des familles touchées par un divorce courent un *risque* plus grand d'éprouver des problèmes d'adaptation. Dans la présente partie, nous examinons quatre composantes du divorce susceptibles d'augmenter ce risque chez les enfants touchés par un divorce, soit :

- l'absence du parent qui n'a pas la garde;
- les relations parents-enfants difficiles;
- le désavantage économique; et
- les conflits parentaux.

#### **3.1 ABSENCE DU PARENT QUI N'A PAS LA GARDE**

Les parents jouent un rôle important auprès des enfants en raison de l'attention, de l'appui et de l'amour qu'ils manifestent à leur endroit et de la supervision qu'ils exercent. Sauf qu'à la suite d'un divorce, les enfants ont moins de contact avec le parent non gardien, généralement le père. Une étude à grande échelle menée aux États-Unis a permis de constater que, au cours des cinq années précédentes, 23 % des pères n'avaient eu aucun contact avec leurs enfants et que 20 % n'avaient pas vu leurs enfants depuis un an (Furstenberg et Nord, 1985). Les chiffres se rapportant aux enfants canadiens sont légèrement inférieurs (Marcil-Gratton et Le Bourdais, 1999). Une seconde étude américaine a révélé qu'environ le tiers des pères n'avaient pas vu leurs enfants ou ne les avaient vus qu'une fois dans l'année précédente, qu'environ quatre pères sur dix avaient vu leurs enfants de quelques fois dans l'année à quelques fois par mois, et que le quart avaient vu leurs enfants une fois par semaine ou plus (Seltzer, 1991). Marcil-Gratton et Le Bourdais (1999) ont constaté que le type d'union des parents avant leur séparation avait une influence sur la fréquence des contacts père-enfant après le divorce. Ainsi, les parents non gardiens qui étaient conjoints de fait avant la séparation avaient moins de relations avec leurs enfants que ceux qui avaient été mariés (21 % et 11 % respectivement). L'âge des enfants au moment de la séparation est aussi considéré comme un facteur important dans les relations père-enfant. Ainsi, les contacts étaient plus fréquents quand les enfants étaient plus vieux au moment de la séparation (Le Bourdais, Juby et Marcil-Gratton, 2001).

La diminution des relations avec le parent non gardien expliquerait-elle les problèmes d'adaptation de certains enfants touchés par un divorce? Les études empiriques sont parvenues à des conclusions incompatibles qui, en règle générale, ne répondent pas dans l'affirmative à cette question. Certains chercheurs n'ont établi aucune relation entre la fréquence des visites et ses conséquences pour l'enfant (McLanahan et Sandefur, 1994). D'autres ont établi que les contacts fréquents avec le parent non gardien sont associés à

une meilleure adaptation, mais seulement quand le niveau de conflits interparentaux est peu élevé (Kelly, 2000; Wallerstein et Kelly, 1980).

Amato et Keith (1991a) soutenaient que s'il y avait un lien entre la diminution des contacts avec le parent qui n'a pas la garde et les problèmes d'adaptation de l'enfant, la situation des enfants touchés par un divorce devrait être similaire à celle des enfants ayant vécu la mort d'un parent. Pour vérifier le bien-fondé de leurs dires, les chercheurs ont regroupé les résultats tirés de 23 études menées auprès d'enfants qui avaient vécu la mort d'un parent ainsi que d'enfants de familles intactes ou touchées par un divorce. Les résultats de la méta-analyse indiquaient que les enfants ayant vécu la mort d'un parent avaient des résultats scolaires beaucoup moins bons et éprouvaient plus de problèmes liés au comportement social, à l'adaptation psychologique et à l'image de soi que les enfants des familles intactes. Cependant, les enfants ayant vécu la mort d'un parent avaient de bien meilleurs résultats scolaires et avaient moins de problèmes de comportement social que les enfants des familles touchées par un divorce. En outre, le regroupement de tous les indices de mesure des conséquences pour les enfants a permis de constater que ceux ayant vécu la mort d'un parent s'adaptaient moins bien en général que ceux des familles intactes, *mais* qu'ils fonctionnaient mieux que les enfants dont les parents avaient divorcé.

Tel que mentionné précédemment, les travaux de recherche ne font pas vraiment de lien entre la fréquence des visites paternelles et le bien-être de l'enfant. Bien que les chercheurs utilisent la fréquence des visites comme indicateur de la qualité générale de la relation père-enfant, les théoriciens des relations considèrent cette association comme problématique. Ainsi, la fréquence des contacts paternels est une condition nécessaire *mais non suffisante* à l'établissement d'une relation étroite entre un père et son enfant. En tenant compte de cette assertion théorique, Amato et Gilbreth (1999) ont effectué récemment une méta-analyse afin d'examiner l'association entre quatre volets de l'engagement du père (la fréquence des visites, le paiement des pensions alimentaires, le sentiment d'attachement et l'exercice de l'autorité parentale) en ce qui a trait à l'adaptation de l'enfant. Les résultats de la méta-analyse cadraient avec les études précédentes en ce sens qu'en général les enfants ne semblent pas tirer avantage des visites *fréquentes* de leur père. En fait, ce que le père *fait avec son enfant* quand il le voit a beaucoup plus d'importance que la fréquence des visites. Par exemple, on a constaté que le paiement des pensions alimentaires, le sentiment d'attachement et l'exercice de l'autorité parentale étaient tous liés de près à des conséquences positives pour l'enfant, l'exercice de l'autorité parentale étant considéré comme la variable prédictive la plus cohérente au sujet des conséquences pour l'enfant.

Pour résumer, les chercheurs ne font pas vraiment de lien entre l'absence du parent qui n'a pas la garde ou la fréquence des visites et le bien-être de l'enfant, tout en soulignant que d'autres éléments qui ont un effet sur le bien-être de l'enfant doivent se trouver au sein des familles touchées par un divorce.

### 3.2 RELATIONS PARENTS-ENFANTS DIFFICILES

Bon nombre d'études n'ont cessé de rapporter qu'en règle générale les relations entre les parents et les enfants des familles touchées par un divorce sont moins positives que les relations entre les parents et les enfants des familles intactes (Amato et Keith, 1991a; Hetherington, 1989, 1993). Par exemple, les données recueillies indiquent que le divorce est associé à une baisse marquée du rôle parental (p. ex. : mauvaise communication, marques d'affection irrégulières, discipline incohérente et degré de surveillance moindre) (Peterson et Zill, 1986; Simons et coll., 1999). En outre, tel que mentionné précédemment, les études prospectives indiquent que les problèmes observés dans les relations parents-enfants des familles touchées par un divorce étaient déjà présents avant le divorce des parents (Amato et Booth, 1996), ce qui laisse entendre que le stress lié aux problèmes conjugaux a une influence indirecte sur les relations parents-enfants avant et après le divorce des parents.

Dans le cadre d'une étude d'envergure nationale menée auprès de 1 147 enfants américains de familles intactes ou touchées par un divorce, on a interviewé ces enfants au sujet de leur relation avec leurs parents à deux reprises (Zill, Morrison et Coiro, 1993), soit quand ils avaient entre 12 et 16 ans (1<sup>re</sup> fois), et quand ils avaient entre 18 et 22 ans (2<sup>e</sup> fois). Sur les 1 147 enfants, 240 avaient vécu le divorce de leurs parents à un âge moyen de six ans. La relation parents-enfants était considérée comme « mauvaise » quand l'enfant répondait dans l'affirmative à aucun ou à un seul des énoncés suivants : 1) impression d'être proche du parent; 2) impression de recevoir suffisamment d'affection du parent; 3) désir de ressembler au parent; 4) impression de faire des choses qu'il aime avec le parent. La 2<sup>e</sup> fois, ce dernier énoncé était remplacé par une affirmation visant à déterminer jusqu'à quel point le jeune pouvait partager des idées ou parler avec le parent.

L'étude a révélé que 32 % des enfants touchés par un divorce considéraient avoir une mauvaise relation avec leur père la 1<sup>re</sup> fois et 65 % la 2<sup>e</sup> fois. Par contre, 14 % des enfants des familles intactes considéraient avoir une mauvaise relation avec leur père la 1<sup>re</sup> fois et 29 % la 2<sup>e</sup> fois (Zill, Morrison et Coiro, 1993). Au chapitre de la relation mère-enfant, seulement 8 % des jeunes la considéraient comme mauvaise la 1<sup>re</sup> fois, et ce, *dans les deux groupes*. Cependant, le nombre d'enfants touchés par un divorce qui considéraient avoir une mauvaise relation avec leur mère était sensiblement plus élevé la 2<sup>e</sup> fois. En effet, 25 % des enfants de ce groupe considéraient avoir une mauvaise relation avec leur mère, comparativement à 18 % des enfants des familles intactes (Zill, Morrison et Coiro, 1993). Une fois regroupées, ces données indiquent qu'en moyenne la relation père-enfant dans les familles touchées par un divorce est sensiblement plus mauvaise que la relation mère-enfant. En outre, le nombre plus élevé de jeunes qui considéraient avoir une mauvaise relation avec leurs parents plus tard dans leur vie indique que le divorce peut exacerber les difficultés normatives des relations parents-enfants (Emery, 1999).

Un certain nombre d'études ont établi un lien entre les relations parents-enfants difficiles et l'intériorisation et l'extériorisation accrues des problèmes parmi les enfants touchés par un divorce (Lengua et coll., 2000). En outre, un programme d'intervention visant à

rehausser le rôle parental a révélé qu'en mettant davantage l'accent sur une discipline conséquente et sur les aspects positifs de la relation mère-enfant, les enfants s'adaptent mieux à la suite d'un divorce (Lengua et coll., 2000; Martinez et Forgatch, 2001). Ainsi, les données empiriques donnent à penser que le risque accru de mauvaises relations parents-enfants et d'une diminution du rôle parental représente une autre source de stress pour les enfants des familles touchées par un divorce.

### **3.3 DÉSAVANTAGE ÉCONOMIQUE**

Selon des données américaines, en 1994, 52 % des enfants habitant avec une mère célibataire vivaient sous le seuil de la pauvreté, comparativement à 24 % des enfants vivant avec un père célibataire et à 11 % des enfants vivant avec leurs deux parents (Emery, 1999). La situation des parents divorcés étant meilleure que celle des parents qui n'ont jamais été mariés, 38 % des enfants habitant avec leur mère divorcée vivaient sous le seuil de la pauvreté en 1994, comparativement à 15 % des enfants vivant avec leur père divorcé (Emery, 1999). En outre, les données longitudinales révèlent que le niveau de vie des femmes et des enfants diminue d'environ 10 % au cours de la première année suivant un divorce (Emery, 1999). Ces données démontrent que l'état matrimonial, qui est souvent associé au divorce des parents, est une variable prédictive efficace de la pauvreté infantile.

La diminution du revenu familial à la suite d'un divorce peut affecter indirectement les enfants de bien des façons. Par exemple, les enfants peuvent être obligés de déménager dans un quartier plus modeste et ainsi perdre contact avec leurs amis et leurs soutiens habituels dans leur ancien quartier, se retrouver dans une école qui laisse plus à désirer et subir l'influence de groupes de copains moins recommandables. En outre, moins d'argent pourrait être mis à leur disposition pour se procurer des livres, des ordinateurs ou les services d'un tuteur, ce qui peut nuire à leurs résultats scolaires. Les parents gardiens peuvent être aussi obligés de se trouver un emploi ou de travailler plus longtemps pour subvenir aux besoins de leur famille. Les préoccupations financières qui dorénavant les assaillent et les responsabilités plus grandes qu'ils doivent assumer comme chefs de famille monoparentale risquent de diminuer sensiblement leur rôle parental. Toutes les sources de stress précitées peuvent affecter le bien-être des enfants et tous les changements signalés peuvent être dus à l'instabilité économique découlant du divorce.

Pris sous l'angle du désavantage économique, les problèmes d'adaptation des enfants à la suite de la séparation de leurs parents seraient dus à une diminution de leur niveau de vie. Cette hypothèse se confirmerait si peu de différence était observée entre les enfants des familles touchées par un divorce et ceux des familles intactes après le contrôle statistique du revenu. Pour vérifier cette hypothèse, il faudrait comparer le degré de bien-être des deux groupes d'enfants avant et après le contrôle du revenu familial. Une telle étude a déjà été faite et allait dans le sens de l'hypothèse en établissant que les différences entre les enfants liées à l'état matrimonial des parents étaient réduites de moitié une fois le revenu pris en compte (McLanahan et Sandefur, 1994). Une deuxième étude a révélé que lorsqu'on comparait les enfants des familles touchées par un divorce aux enfants des familles intactes, et ce, sans contrôle du revenu, les premiers obtenaient des scores bien

inférieurs aux seconds pour 27 des 34 indices de mesure. Par contre, quand le revenu était statistiquement pris en compte, les différences notables entre les deux groupes d'enfants ne touchaient plus que 13 indices de mesure au lieu de 27 (Guidubaldi, Perry et Nastasi, 1987). Une étude plus récente (Clarke-Stewart et coll., 2000) a permis de constater qu'entre les enfants vivant avec un ou deux parents, les différences dans l'évaluation des aptitudes cognitives et sociales, des problèmes de comportement et de la sécurité affective étaient moins marquées quand on tenait compte du revenu familial (et de l'éducation de la mère, qui est habituellement associée au revenu). De plus, la recherche a toujours établi un lien important entre le paiement de la pension alimentaire par le père et les conséquences positives pour l'enfant après le divorce des parents (Amato et Gilbreth, 1999).

Nous pouvons donc conclure qu'il existe amplement de preuves que le divorce s'accompagne habituellement d'une diminution du pouvoir d'achat de la famille (Amato et Keith, 1991a; Emery, 1999) et que les difficultés financières jouent un certain rôle dans les problèmes d'adaptation d'enfants de parents divorcés. Cependant, ces mêmes preuves indiquent que les enfants des familles touchées par un divorce continuent d'obtenir de moins bons résultats associés à divers indices de mesure du degré de bien-être que les enfants des familles intactes, même quand on tient compte du revenu familial. Ainsi, le désavantage économique explique certains écarts sans pour autant être l'unique facteur entrant en jeu pour expliquer les incidences du divorce chez les enfants.

### **3.4 CONFLITS PARENTAUX**

Les deux perspectives dont il a été question jusqu'ici tiennent compte de « facteurs postérieurs au divorce », c'est-à-dire qu'à la suite d'un divorce, les enfants peuvent avoir de plus mauvaises relations avec leurs parents, avoir moins de contacts avec le parent non gardien et subir les effets d'une baisse de leur niveau de vie. Les données empiriques indiquent que ces trois sources de stress postérieures au divorce peuvent avoir un effet néfaste sur le bien-être de l'enfant. Cependant, les études longitudinales démontrent qu'une partie des problèmes d'adaptation observés chez les enfants touchés par un divorce peuvent être attribuables à des « facteurs antérieurs au divorce », comme les conflits interparentaux (Cherlin et coll., 1991).

Les chercheurs croient que les conflits interparentaux constituent l'un des principaux facteurs associés aux problèmes d'adaptation des enfants touchés par un divorce (Long et coll., 1988). L'influence des conflits interparentaux repose sur deux hypothèses distinctes : 1) que les problèmes d'adaptation des enfants touchés par un divorce ne seraient pas dus au divorce comme tel, mais plutôt aux conflits interparentaux dont ils étaient témoins avant le divorce; 2) que le bien-être de l'enfant est inversement lié aux conflits interparentaux présents à la suite du divorce. Des données empiriques appuient-elles ces deux hypothèses, sinon l'une d'elle?

### 3.4.1 Conflits antérieurs au divorce

Une étude menée par Amato, Loomis et Booth (1995) estimait à 30 % le nombre de divorces associés à la présence de conflits conjugaux graves avant le divorce (p. ex. : mésentente fréquente, querelles sérieuses, violence verbale et physique). Si les problèmes d'adaptation des enfants étaient dus aux conflits interparentaux précédant le divorce plutôt qu'au divorce comme tel, comme le veut l'hypothèse, l'adaptation des enfants des familles touchées par un divorce devrait être similaire à celle des enfants des familles intactes mais fortement conflictuelles. Autrement dit, les conflits interparentaux seraient un facteur de risque lié aux problèmes d'adaptation des enfants, et ce, peu importe l'état matrimonial des parents. Bien des études ont fondé cette hypothèse. Par exemple, Camara et Resnick (1988) ont constaté que l'état matrimonial (parents divorcés ou mariés) était étroitement lié à cinq indices de mesure des conséquences du divorce sur le bien-être des enfants, jusqu'à ce que des indices de mesure des conflits soient pris en compte dans l'équation de régression. Une fois cela fait, l'état matrimonial n'était plus étroitement lié à l'une ou l'autre des conséquences du divorce sur le bien-être de l'enfant. Dans une des premières études mentionnant que les conflits conjugaux préexistants pourraient expliquer les effets néfastes du divorce chez les enfants, Block, Block et Gjerde (1986) ont constaté que les enfants dont les parents ont fini par divorcer avaient des problèmes de comportement avant le divorce.

Amato et Keith (1991a) ont cherché à confirmer l'hypothèse liée à la présence de conflits avant le divorce en procédant à une méta-analyse de huit études qui permettait de faire une comparaison entre les enfants de familles intactes faiblement conflictuelles, de familles intactes fortement conflictuelles et de familles touchées par un divorce. La méta-analyse a révélé que les notes obtenues par les enfants des familles intactes fortement conflictuelles, lors de la mesure de leur degré de bien-être, étaient de loin inférieures à celles des enfants des familles intactes faiblement conflictuelles. La valeur de l'effet entre ces deux groupes était substantielle au chapitre du comportement social (valeur de l'effet moyenne : - 0,60), de l'adaptation psychologique (- 0,68) et de l'image de soi (- 0,59). En outre, les enfants des familles intactes fortement conflictuelles avaient même des indices bien inférieurs à ceux des enfants touchés par un divorce au chapitre de l'adaptation psychologique (- 0,31) et de l'image de soi (- 0,35). Le regroupement de tous les indices aux fins de calcul d'une valeur de l'effet globale a permis de constater que l'écart type des enfants des familles intactes fortement conflictuelles était de - 0,32 par rapport aux enfants des familles intactes faiblement conflictuelles et de - 0,12 par rapport aux enfants des familles touchées par un divorce. Ces résultats concordent avec ceux d'une étude récente portant sur les taux de délinquance chez les garçons provenant de familles intactes ou touchées par un divorce et fortement conflictuelles (Juby et Farrington, 2001), ce qui laisse entendre que les conflits parentaux constituent un facteur de risque lié aux problèmes d'adaptation des enfants aussi bien dans les familles touchées par un divorce que dans les familles intactes.

Si les conflits parentaux sont néfastes pour les enfants, ceux-ci s'adaptent-ils mieux quand un mariage fortement conflictuel est dissous? Après le contrôle de l'âge, du sexe, de la race et de la scolarité des parents ainsi que de l'âge et du sexe des enfants, une étude a établi que les enfants des familles fortement conflictuelles dont les parents s'étaient

séparés s'en tiraient mieux dans leur vie adulte que ceux dont les parents étaient restés ensemble (Amato, Loomis et Booth, 1995). Une étude plus récente, qui se fondait sur l'ensemble des données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, a tenté de savoir si la dissolution des mariages fortement conflictuels avait un effet bénéfique sur les enfants (Morrison et Coiro, 1999). L'étude portait sur 137 enfants de familles conflictuelles, dont l'âge moyen était de six ans. Elle a permis de révéler que 10 % des mariages liés à cet échantillon étaient fortement conflictuels. Les résultats démontraient que les enfants des familles fortement conflictuelles avaient davantage de problèmes de comportement et que ces problèmes augmentaient à la suite de la séparation des parents, peu importe le niveau de conflit avant le divorce. La plus forte augmentation des problèmes de comportement se retrouvait cependant chez les enfants dont les parents restaient ensemble malgré leurs nombreuses disputes. Autre constatation, on n'a signalé aucune diminution des problèmes de comportement chez les enfants des familles fortement conflictuelles après la séparation des parents. Une interprétation possible de cette constatation est que les effets positifs du divorce ne s'étaient pas encore fait sentir en raison du peu de temps écoulé entre le moment de l'étude et le divorce.

L'ensemble des résultats obtenus indique que le degré de bien-être des enfants des familles intactes fortement conflictuelles est moins élevé que celui des enfants des familles touchées par un divorce. Ainsi, les conflits interparentaux constituent une variable prédictive majeure des problèmes d'adaptation chez l'enfant de même qu'un facteur de risque en ce sens, et ce, *sans égard* au type de famille.

### **3.4.2 Conflits postérieurs au divorce**

Tel que mentionné précédemment, la deuxième hypothèse au sujet des conflits interparentaux est que le bien-être des enfants est inversement lié au niveau de conflits interparentaux qui persiste après le divorce. Ces conflits portent habituellement sur la garde de l'enfant, le droit de visite et le soutien financier. Plusieurs études ont rapporté des données qui allaient dans le sens de cette hypothèse.

Johnston, Kline et Tschann (1989) ont constaté que l'enfant s'adaptait mieux quand il y avait moins de conflits et une plus grande coopération parentale à la suite du divorce que quand il y avait autant ou davantage de conflits et peu de coopération parentale. Guidubaldi, Perry et Nastasi (1987) ont pour leur part noté que les garçons s'adaptaient mieux quand le divorce entraînait une diminution des conflits parentaux. Long et coll. (1988) se sont aussi penchés sur le lien entre les changements dans les conflits interparentaux à la suite d'un divorce et l'adaptation des adolescents. L'échantillon utilisé regroupait des adolescents de familles intactes, des adolescents qui avaient rapporté un niveau élevé de conflits interparentaux avant et après le divorce (le groupe touché par de forts conflits permanents) et des adolescents qui avaient rapporté un niveau élevé de conflits interparentaux avant le divorce mais non après (le groupe touché par des conflits restreints). La plupart des adolescents interrogés étant des garçons, on s'est demandé si les conclusions de l'étude pouvaient s'appliquer aussi aux filles. Quoi qu'il en soit, ces conclusions indiquaient que les adolescents du groupe touché par des conflits restreints ne s'écartaient pas trop des adolescents des familles intactes sur le plan des résultats scolaires ou des signes d'angoisse et du comportement de retrait. Cependant, les

résultats obtenus auprès des adolescents du groupe touché par de forts conflits permanents indiquaient qu'ils avaient de bien moins bons résultats scolaires et beaucoup plus de signes d'angoisse et un comportement de retrait que les adolescents du groupe touché par des conflits restreints *et* les adolescents des familles intactes.

Dans une étude précédente, Johnston, Gonzales et Campbell (1987) ont examiné les répercussions des querelles concernant la garde sur le bien-être des enfants. L'échantillon utilisé regroupait 56 enfants de 4 à 12 ans dont on avait évalué le degré de bien-être au moment des querelles concernant la garde et deux ans et demie plus tard. La moitié des parents de ces enfants avaient été mêlés à des querelles incessantes qui s'étaient prolongées sur un certain nombre d'années, ce qui faisait que leur divorce était considéré comme fortement conflictuel. Les résultats de cette étude ont démontré que les enfants faisant l'objet de querelles à propos de la garde et du droit de visite étaient plus portés à montrer des signes de dépression et de retrait et à se plaindre de problèmes somatiques. Ces résultats ont été corroborés par d'autres études similaires qui ont démontré que les conflits conjugaux graves au sujet des enfants constituent une meilleure variable prédictive des problèmes de comportement chez l'enfant que les conflits qui ne les concernent pas (Grych et Finchman, 1993).

Dans une étude longitudinale, Johnston, Kline et Tschann (1989) ont fait enquête sur l'adaptation émotionnelle, comportementale et sociale de cent enfants dont les parents se querellaient à propos de la garde et du droit de visite depuis quatre ans et demie (en moyenne) à la suite de leur séparation, et deux ans et demie à la suite de l'action en justice. Ces familles étaient donc considérées comme fortement conflictuelles. L'étude n'a pas décelé de différences dans l'adaptation des enfants dans les cas de garde partagée ou de garde unique. Cependant, en faisant abstraction de la situation socioéconomique des parents, du niveau de revenu, de l'origine ethnique ou du nombre d'enfants dans la famille, on a constaté que les enfants qui recevaient davantage de visites du parent non gardien et qui passaient davantage d'un parent à l'autre étaient plus portés à montrer des signes cliniques de perturbation. Comment expliquer cette association? Les parents qui se querellaient le plus à propos de la garde des enfants étaient encore plus hostiles deux ou trois ans plus tard. En outre, les enfants qui pouvaient voir leurs deux parents plus souvent étaient davantage témoins de violence interparentale tant physique que verbale. Ainsi, le prolongement des conflits entre les parents, parallèlement à une plus grande utilisation du droit de visite, augmentait le risque que les enfants soient témoins de conflits parentaux. L'augmentation de ce risque expliquerait à son tour la plus grande présence de problèmes émotionnels et comportementaux parmi les enfants. On a également constaté que les enfants touchés par de graves discordes liées au divorce semblaient réagir davantage aux passages d'un foyer à l'autre, même quand leurs parents avaient cessé de se quereller. Cette constatation indique que les conflits interparentaux graves, en particulier ceux qui concernent les enfants, peuvent avoir des effets à long terme sur le bien-être des enfants même après la fin des conflits parentaux.

### **3.4.3 Aspects des conflits conjugaux liés au bien-être de l'enfant**

Les conflits sont souvent présents dans les relations intimes entre époux ou partenaires (Eisenberg, 1992; Vuchinich, 1987). Bien gérés, les conflits peuvent en fait jouer



plusieurs rôles positifs comme favoriser la communication, faire prendre conscience aux gens qu'ils peuvent atteindre leurs buts dans une relation et clarifier les rôles et les limites de chacun (Vuchinich, 1987). Mal gérés, les conflits peuvent avoir plusieurs effets négatifs comme l'érosion des liens affectifs, une interaction coercitive et des conséquences sociales et émotionnelles néfastes pour les enfants.

Les conflits ont un aspect multidimensionnel et peuvent ainsi prendre différentes formes. Des études récentes ont tenté de faire la distinction entre les conflits interparentaux latents et les conflits ouverts ou poussés par la colère. Le conflit latent est défini comme un conflit de type passif-agressif caractérisé par une tension non exprimée, du ressentiment et de l'agacement (Buehler et coll., 1998; Jenkins et Smith, 1991) : on cherche à mettre l'enfant de son côté contre l'autre parent, on s'en sert pour obtenir de l'information sur l'autre parent ou encore pour lui transmettre des messages (Buehler et coll., 1998). Le conflit ouvert est défini comme un conflit de type agressif-hostile caractérisé par des comportements colériques ou violents (humeur belliqueuse, cris, insultes, menaces, mépris, railleries et gifles) (Buehler et coll., 1998).

Jusqu'à maintenant, de nombreuses études se sont penchées sur la relation entre l'adaptation de l'enfant et les types de conflits interparentaux dans les familles intactes et touchées par un divorce. Buehler et Trotter (1990) ont constaté l'absence de lien entre la fréquence des conflits interparentaux et les problèmes de comportement chez les jeunes quand les conflits poussés par la colère étaient soumis à un contrôle. Katz et Gottman (1993) se sont rendu compte que la présence de conflits conjugaux « mutuellement hostiles » (ouverts) était associée à un comportement d'extériorisation chez l'enfant trois ans après l'évaluation initiale, tandis que la présence de conflits conjugaux « cachés » (latents) était associée à un comportement d'intériorisation. Jenkins et Smith (1991) ont découvert que, dans leur échantillon formé de mères, de pères et d'enfants, les conflits interparentaux poussés par la colère étaient étroitement et constamment liés à l'extériorisation des problèmes par les enfants quand deux autres aspects d'ordre conjugal (conflit latent et disputes au sujet de la façon d'élever les enfants) étaient soumis à un contrôle. Ils ont aussi constaté que les enfants témoins de nombreux conflits interparentaux poussés par la colère présentaient beaucoup plus de symptômes que les enfants qui assistaient à moins de conflits.

Une méta-analyse menée par Buehler et coll. (1997) a révélé que la valeur de l'effet moyenne entre la fréquence des conflits parentaux (ou la présence de conflits parentaux) et l'ensemble des problèmes de comportement chez les jeunes était faible (0,19). Mais la même méta-analyse révélait aussi que la valeur de l'effet moyenne entre les conflits interparentaux poussés par la colère et les problèmes de comportement chez les jeunes était de 0,35, donc supérieure à la valeur associée à la présence de conflits interparentaux. Qui plus est, dans une étude transversale récente, Buehler et coll. (1998) ont découvert qu'indépendamment de l'état matrimonial, les conflits interparentaux poussés par la colère étaient plus étroitement liés aux problèmes de comportement chez les jeunes quand ces conflits étaient fréquents. Récemment, Jenkins (2000) a établi que les conflits conjugaux poussés par la colère étaient d'excellentes variables prédictives de comportements de colère chez l'enfant. Dans les faits, les expressions verbales et physiques de colère manifestées par les mères et les pères étaient associées à la présence

de colère plutôt que de tristesse, d'après les témoignages des pairs, des enseignants et des mères. Ainsi, les enfants témoins de conflits conjugaux poussés par la colère seraient davantage portés à avoir eux-mêmes un comportement plus agressif dans diverses relations interpersonnelles (p. ex. avec leurs camarades, leur professeur, leur mère) (Jenkins, 2000).

Comparativement aux autres composantes du divorce associées aux problèmes d'adaptation de l'enfant (absence du parent qui n'a pas la garde, relations parents-enfants difficiles et désavantage économique), le lien entre les conflits parentaux et les problèmes d'adaptation de l'enfant est constant et manifeste (Buehler et coll., 1997; Davies et Cummings, 1994; Lengua et coll., 2000). En outre, même si la présence de conflits parentaux ne nuit pas nécessairement au bien-être de l'enfant, les conflits poussés par la colère (comparativement aux conflits moins hostiles ou virulents) sont associés à *un plus grand risque* d'intériorisation et d'extériorisation des problèmes par les enfants, et ce, peu importe l'état matrimonial des parents.

## **4 FAÇONS DONT L'ACCUMULATION DES FACTEURS PERTURBE PLUS OU MOINS LES ENFANTS : EXACERBATION ET PROTECTION**

L'une des constatations les plus importantes à s'être dégagée des travaux de recherche des vingt dernières années est que les risques ne sont pas isolés. Dans la partie 2, nous avons vu que même si les enfants touchés par le divorce de leurs parents sont plus perturbés que les autres enfants, la majorité d'entre eux ne sont pas affectés en permanence par leur expérience. Mais pourquoi certains enfants éprouvent-ils des problèmes graves à la suite d'un divorce tandis que d'autres traversent cette épreuve relativement bien (Hetherington, Bridges et Insabella, 1998)?

Comme nous l'avons vu dans la partie 3, cette différence s'explique en partie par les composantes du processus de divorce (p. ex. : conflits, instabilité économique), qui contribuent à la gravité du stress. Mais même quand nous connaissons le degré de gravité lié aux composantes du divorce, une bonne partie de la variation observée dans l'adaptation des enfants demeure inexpliquée. Ceci est dû au fait que le divorce est associé à toutes sortes d'événements et de circonstances précédant et suivant le divorce qui rendent les enfants vulnérables. Pour savoir comment les enfants s'adaptent au divorce de leurs parents, il est donc important de connaître les facteurs qui ont pour effet de multiplier les risques d'une part, et de protéger les enfants contre ces risques d'autre part.

### **4.1 RISQUES MULTIPLES ENCOURUS**

Les facteurs qui ont pour effet d'augmenter le degré de perturbation des enfants sont appelés des facteurs de risque. Outre le divorce et les conflits, les principaux facteurs de risque pour les enfants sont la sévérité des parents (Dodge, Bates et Pettit, 1990); la maladie mentale d'un parent (p. ex. la dépression); l'abus d'alcool ou d'autres drogues par un parent (Quinton et Rutter, 1985); le fait d'être né d'une mère-célibataire (Brooks-Gunn et Chase-Lansdale, 1995); la pauvreté; le fait d'être élevé dans un quartier où le taux de criminalité est haut (Sampson et coll., 1997); les nombreux passages d'un parent à l'autre (Henry et coll., 1996); et les difficultés d'apprentissage (Moffitt, 1993).

Le degré de perturbation des enfants est mesuré en fonction du nombre de risques encourus dans leur vie. On y parvient en additionnant tous les risques encourus, peu importe leur nature. Un enfant élevé par une mère-célibataire, ayant un père alcoolique et dont les parents ont divorcé aurait ainsi accumulé trois risques sur une échelle de risque cumulative. Rutter (1979) a établi que les enfants ayant été exposés à un risque avaient un degré de perturbation comparable à celui des enfants ayant été exposés à aucun risque. Pour leur part, les enfants ayant été exposés à deux risques avaient un degré de perturbation quatre fois plus élevé. Enfin, les enfants ayant été exposés à quatre risques ou plus avaient un degré de perturbation dix fois plus élevé. Jenkins et Keating (1998) ont examiné les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes afin d'étudier les effets cumulatifs des risques auprès d'un échantillon d'enfants

canadiens d'âge scolaire. Leur échelle de risque cumulative englobait le divorce comme l'un des facteurs de risque. En se fondant sur les rapports des enseignants, les chercheurs ont établi à 16 % le degré de perturbation des enfants ayant été exposés à deux risques, et à 50 % celui des enfants ayant été exposés à quatre risques ou plus. Ces données démontrent que les risques, en s'accumulant, *multiplient* leurs effets néfastes. Autrement dit, les risques prennent de la force en se combinant les uns avec les autres.

La majorité des enfants ne sont pas exposés à un nombre élevé de facteurs de risque graves. Jenkins et Keating (1998) ont établi que seulement 4 % des enfants faisant partie d'un échantillon d'enfants canadiens représentatifs de l'ensemble de la population avaient été exposés à quatre risques ou plus dans leur vie. Il n'en demeure pas moins que des facteurs de risque s'accumulent au sein des familles. Les données canadiennes sur les facteurs prédisposant au divorce en font foi. O'Connor et Jenkins (2001) se sont penchés sur les facteurs individuels, familiaux et communautaires prédisposant à l'échec du mariage. Des facteurs comme le nombre de partenaires précédents, la dépression d'un parent et un faible revenu prédisposaient tous à l'échec du mariage. C'est ce qui ressort aussi d'autres études démographiques menées au Royaume-Uni et aux États-Unis (Capaldi et Patterson, 1991; Dunn et coll., 1998; O'Connor et coll., 1998). Ainsi, les enfants touchés par le divorce de leurs parents sont plus portés que les autres à être exposés à un nombre élevé de risques graves. Cela vaut aussi pour les facteurs de risque postérieurs au divorce. Dans la partie 3, nous avons fait état de travaux démontrant que le divorce des parents pouvait être suivi par une baisse de revenu, par des relations parents-enfants plus mauvaises et par une diminution des contacts avec le parent non gardien. Ce qui fait que les enfants touchés par le divorce de leurs parents sont souvent exposés à des sources de stress multiples. Quand pareille chose se produit, la possibilité qu'ils deviennent perturbés augmente sensiblement du fait que ces risques prennent de la force en se combinant les uns les autres.

## 4.2 EFFETS DE PROTECTION

Une autre manière de voir comment les différents facteurs fonctionnent de concert consiste à examiner de quelle façon les aspects positifs de la vie des enfants se mêlent aux événements stressants ou aux risques et arrivent à réduire les probabilités que les enfants y réagissent mal. C'est ce qu'on appelle l'étude des effets de protection. Par rapport aux conséquences du divorce sur les enfants, on a déjà dit qu'il y avait « des gagnants, des perdants et des survivants » (Hetherington, 1989). Voyons les choses sous l'angle de la faculté de récupération (Hetherington, Bridges et Insabella, 1998) afin de mieux comprendre les facteurs qui *protègent* les enfants du stress associé au divorce parental ou *permettent de l'atténuer*.

Mais avant d'examiner les résultats des recherches sur les facteurs de protection et le divorce, nous devons d'abord aborder une question méthodologique importante. L'examen des effets de protection peut se faire en principe selon deux méthodes (Jenkins et Smith, 1990; Rutter et Pickles, 1987), la seconde, que nous décrirons, étant plus instructive que la première. La première méthode ne s'attarde qu'au groupe à haut risque seulement. Les enquêteurs examinent les facteurs présents dans ce groupe qui expliquent la meilleure adaptation observée chez les enfants. Par exemple, dans un groupe d'enfants

en train de vivre le divorce de leurs parents (groupe à haut risque), nous pourrions constater que les enfants qui ont bon caractère sont moins perturbés que ceux qui ont moins bon caractère. Cela nous amènerait à conclure qu'un bon caractère « protège » les enfants des conséquences néfastes du divorce qu'ils sont en train de vivre. Cependant, si nous avons un groupe d'enfants à faible risque (leurs parents ne seraient pas en instance de divorce), nous pourrions probablement constater tout autant que les enfants qui ont bon caractère s'en tirent mieux que les enfants qui ont moins bon caractère. À quoi sert-il alors de dire que ces enfants sont « protégés » par leur bon caractère quand ils n'ont pas besoin de protection? Ces enfants n'ont pas besoin de protection parce qu'ils ne sont exposés à aucun risque.

Les réserves exprimées ont entraîné une seconde vague d'études sur les effets de protection dans le cadre desquelles on a fait enquête auprès des enfants à haut risque *et* à faible risque. On a alors défini les effets de protection comme des facteurs qui réduisaient le degré de perturbation parmi les enfants à haut risque, mais qui avaient peu ou pas d'effet parmi les enfants à faible risque (Rutter et Pickles, 1987). On évalue cette forme de protection en s'attardant sur l'interaction statistique entre le facteur de risque et le facteur de protection. Si l'interaction est significative, cela veut dire que le facteur de protection joue un rôle différent au chapitre des conséquences pour les enfants à haut risque et à faible risque.

L'examen des effets de protection étant relativement jeune, seulement deux études ont analysé les effets de protection au sein des familles touchées par un divorce. Ce qui nous a amenés à examiner aussi les études sur les conflits familiaux. Comme les conflits précèdent et suivent souvent la séparation des parents, les résultats de ces études valent aussi pour les enfants qui vivent un divorce.

Jenkins et Smith (1990) ont examiné les facteurs de protection chez les enfants touchés par des conflits conjugaux dans la population en général. Ils ont comparé 57 enfants de familles fortement conflictuelles à 62 enfants de familles faiblement conflictuelles. Ces enfants avaient entre 9 et 12 ans. Les chercheurs ont apparié les enfants des deux groupes en fonction du sexe, de la taille de la famille, de la classe sociale du père et de la région géographique. Ils ont observé deux types d'effets. Ils ont d'abord constaté que des facteurs comme la qualité de la relation mère-enfant jouaient un rôle dans l'adaptation des enfants des familles fortement et faiblement conflictuelles. Même quand les enfants n'étaient pas touchés par le divorce de leurs parents, leur adaptation était meilleure quand ils s'entendaient bien avec leur mère. La qualité de la relation père-enfant avait un effet similaire.

Par ailleurs, trois facteurs jouaient un rôle différent auprès des deux groupes d'enfants. Ainsi, une relation étroite avec un adulte ne faisant pas partie de la famille (généralement un grand-parent) était associée à une meilleure adaptation parmi les enfants des familles fortement conflictuelles, mais avait peu d'effet parmi les enfants des familles faiblement conflictuelles. Cette relation servait donc d'exutoire aux enfants des familles fortement conflictuelles. De même, un enfant du groupe à haut risque qui avait une relation étroite avec son frère ou sa sœur ou qui était engagé dans une activité qui lui apportait de la reconnaissance tirait avantage de ces facteurs de protection. Cela signale l'existence de

processus compensatoires dans le développement. Quand il y a un vide dans la vie des enfants en raison de leur exposition au stress, d'autres aspects de leur environnement peuvent compenser ce vide.

Formoso, Gonzales et Aiken (2000) se sont également penchés sur les effets de protection dans les familles fortement conflictuelles. Leur échantillon se composait de 284 garçons et filles de 10 à 16 ans vivant dans des familles fortement ou faiblement conflictuelles. Ils ont étudié les effets de protection du lien affectif entre les parents et les enfants, du lien affectif entre pairs et de la surveillance des parents sur les problèmes de comportement social (vol, mensonge, violence physique, etc.) et sur la dépression infantile. Ils ont constaté que l'affection et la surveillance des parents réduisaient le risque d'apparition de problèmes de comportement social chez les filles des familles fortement conflictuelles, sans toutefois avoir le même effet chez les garçons. Aucune association avec des problèmes de comportement social n'a été signalée chez les filles des familles faiblement conflictuelles. Ces résultats indiquent que, dans une famille fortement conflictuelle, l'affection et la surveillance des parents peuvent empêcher les filles d'avoir des problèmes de comportement graves.

Deux études se sont penchées sur les effets de protection chez les enfants des familles touchées par un divorce. O'Connor et Jenkins (2001)<sup>1</sup> ont étudié un échantillon représentatif des familles canadiennes (à l'aide des données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes) sur une période de deux ans. Certaines de ces familles avaient vécu une séparation pendant cette période. Puisque l'on disposait de données relatives au bien-être des enfants avant et après la séparation de leurs parents, il était donc possible d'observer les changements dans la vie des enfants pendant le processus de séparation et de divorce. Mais il était surtout possible d'examiner les effets de protection. Si les enfants réagissaient mal au divorce, quels étaient les facteurs prédisposant à une réaction moins négative? Les symptômes d'angoisse et de dépression augmentaient à la suite du divorce des parents mais les symptômes d'hyperactivité et d'agressivité demeuraient les mêmes. Ceci était dû en grande partie au fait que les enfants qui devaient plus tard vivre le divorce de leurs parents montraient déjà plus de symptômes d'hyperactivité et d'agressivité avant le divorce que les enfants dont les parents ne s'étaient pas divorcés par la suite. Les relations mère-enfant chaleureuses se sont révélées le principal facteur de protection des enfants contre l'augmentation de l'angoisse et de la dépression à la suite du divorce de leurs parents.

Récemment, Lengua et coll. (2000) ont étudié les effets de protection du caractère sur les liens entre le rôle parental et les problèmes d'adaptation chez les enfants de familles touchées par un divorce. Ils ont examiné deux aspects du rôle parental, à savoir le rejet des enfants et le manque de discipline, par rapport à trois traits du caractère : les réactions émotionnelles positives (sourires, rires, sensibilité aux signaux positifs dans le cadre de vie), les réactions émotionnelles négatives (crainte, frustration, sensibilité aux signaux négatifs dans le cadre de vie) et la régulation (attention, impulsivité et inhibition). Les chercheurs s'intéressaient à la dépression juvénile et les problèmes de comportement

---

<sup>1</sup> Développement des ressources humaines Canada a appuyé cette étude et nous remercions le Ministère de nous avoir permis de présenter ses résultats dans ce rapport.

social leurs servaient d'indices de mesure des conséquences. L'échantillon utilisé comprenait 231 mères et enfants qui venaient de vivre un divorce (1,1 an s'était écoulé en moyenne depuis). Les enfants faisant partie de l'échantillon avaient entre 9 et 12 ans et la répartition entre les sexes était à peu près égale.

Les enfants qui avaient beaucoup de réactions émotionnelles positives s'adaptaient mieux au rejet des parents que les enfants qui avaient peu de réactions émotionnelles positives. Les réactions émotionnelles positives n'étaient cependant pas liées d'aussi près à l'adaptation des enfants qui n'avaient pas été confrontés au rejet des parents. Pour illustrer la façon dont les risques peuvent prendre de la force en s'accumulant (voir la section 4.1), les enfants des familles où il y avait un manque de discipline qui étaient plus impulsifs montraient plus de symptômes de dépression et de problèmes de comportement social. L'impulsivité avait moins de conséquences néfastes pour les enfants quand les parents étaient constants dans leur discipline. En définitive, les résultats obtenus démontrent que les enfants plus impulsifs courent un plus grand risque d'avoir des problèmes d'adaptation, tandis que les réactions émotionnelles positives peuvent protéger les enfants contre les effets néfastes associés à la diminution du rôle parental dans les familles touchées par un divorce (Lengua et coll., 2000).

## **5 OUTILS DE MESURE UTILISÉS POUR ÉVALUER LES INCIDENCES DU DIVORCE SUR L'ADAPTATION DES ENFANTS**

### **5.1 ÉVALUATION DE LA FIABILITÉ ET DE LA VALIDITÉ**

Un outil de mesure est considéré comme un outil d'évaluation utile quand sa fiabilité et sa validité sont jugées bonnes. Les évaluations de la fiabilité donnent un aperçu de la qualité de l'outil de mesure. Les éléments distincts composant l'outil de mesure forment-ils un tout cohérent (cohérence interne)? Si l'outil de mesure est utilisé à deux moments différents (avec un court intervalle entre les évaluations), les réponses données sont-elles similaires (fiabilité du test-retest)? Toute évaluation de la fiabilité donnant des résultats supérieurs à 0,80 est considérée comme bonne (Bakeman et Gottman, 1986). Les résultats légèrement inférieurs sont parfois acceptables, tout dépendant de la raison pour laquelle l'outil de mesure est utilisé.

L'évaluation de la validité permet de savoir jusqu'à quel point l'outil utilisé mesure ce qu'il est censé mesurer. Par exemple, l'outil de mesure des conflits conjugaux établit-il une distinction entre les gens heureux en couple et ceux qui éprouvent des problèmes conjugaux importants? Prédit-il la rupture du couple avec le temps? Les résultats d'un nouvel outil de mesure des conflits conjugaux concordent-ils avec ceux d'un outil déjà établi? La corrélation entre les outils de mesure peut varier de -1,0 à 1,0, les valeurs de zéro indiquant qu'il n'existe aucune concordance et les valeurs se rapprochant de 1,0 indiquant une bonne concordance. D'autres indices qui nous aident à évaluer l'efficacité de l'outil de mesure sont parfois présents. Par exemple, grâce à certains des outils de mesure décrits ci-dessous, les chercheurs évaluent la stabilité sur une période d'un an ou plus. On s'attend alors à une concordance des résultats avec le temps, mais pas à une concordance aussi grande qu'à l'intérieur d'une semaine. Dans les parties qui suivent, nous donnons des détails techniques à titre informatif; nous fournissons cependant moins de sommaires techniques. Les outils de mesure que nous avons retenus aux fins de description ont donné des résultats prometteurs au chapitre de la fiabilité et de la validité. Comme on le verra, certains outils de mesure ont été examinés de plus près.

### **5.2 OUTILS DE MESURE DE L'ADAPTATION ET DE LA SATISFACTION CONJUGALES**

Le Test d'évaluation de la rapidité d'adaptation conjugale et l'Échelle d'adaptation dyadique sont des outils de mesure de la satisfaction conjugale, par opposition aux outils de mesure des conflits conjugaux. Ces deux outils contiennent des énoncés permettant d'évaluer divers aspects des conflits conjugaux, ainsi que des énoncés permettant d'évaluer des aspects non conflictuels du mariage.

#### **5.2.1 Test d'évaluation de la rapidité d'adaptation conjugale**

Le Test d'évaluation de la rapidité d'adaptation conjugale (Short Marital Adjustment Test) ou SMAT, élaboré par Locke et Wallace (1959), est un outil de mesure de



l'adaptation conjugale fiable et valide que les parents peuvent remplir rapidement (voir l'annexe A pour en connaître tous les détails). Ses créateurs définissent l'adaptation conjugale comme le degré d'« accommodement » dans la dyade à un moment précis (Locke et Wallace, 1959). Les sujets sont appelés à évaluer certains aspects de leur union, comme le degré de satisfaction de leur relation conjugale et le degré de satisfaction d'avoir choisi de vivre avec leur conjoint; le degré d'entente ou de mésentente sur diverses questions (finances, loisirs, amis et relations sexuelles); la façon dont les conflits sont gérés; et le degré de complicité dans le couple (p. ex. s'ils font des activités agréables ensemble, s'ils se confient l'un à l'autre). Au total, l'outil de mesure regroupe 15 énoncés organisés selon l'échelle de Likert et la méthode du choix multiple.

Dans l'étude originale, Locke et Wallace (1959) ont rapporté un coefficient de fiabilité de 0,90 fondé sur un échantillon de 118 couples. Ce résultat démontre la cohérence interne de l'outil de mesure, c'est-à-dire que ses énoncés sont en rapport l'un avec l'autre. En outre, la fiabilité du test-retest de l'outil de mesure s'établissait à 0,75 sur une période de trois semaines, ce qui démontre une assez bonne constance dans la façon dont les couples évaluent leur mariage. L'outil de mesure faisait aussi une distinction nette entre les couples qui s'étaient bien adaptés et ceux qui s'étaient mal adaptés (séparés, divorcés ou en psychothérapie conjugale). Par exemple, 96 % des couples qui s'étaient bien adaptés avaient obtenu des scores de 100 ou plus au SMAT, mais seulement 17 % des couples qui s'étaient mal adaptés avaient obtenu pareils scores. Un score de 100 a ainsi tenu lieu de score limite. Les personnes ayant obtenu un score inférieur à 100 étaient donc réputées s'être mal adaptées avec leur partenaire, tandis que les personnes ayant obtenu un score supérieur à 100 étaient réputées s'être bien adaptées à leur partenaire.

### **5.2.2 Échelle d'adaptation dyadique**

Élaborée par Spanier (1976), l'Échelle d'adaptation dyadique (Dyadic Adjustment Scale) ou DAS est un outil de mesure de la satisfaction conjugale ou dyadique largement utilisé comprenant 32 énoncés, que les sujets remplissent eux-mêmes (voir l'annexe B pour en connaître tous les détails). Le DAS mesure divers aspects de la satisfaction dyadique, comme le consensus dyadique (le degré d'entente ou de mésentente dans le couple sur diverses questions), la satisfaction dyadique (« Combien de fois avez-vous parlé de divorcer, de vous séparer ou de mettre fin à votre relation ou songé à le faire? »), de la cohésion dyadique (« Vous et votre conjoint, faites-vous des activités ensemble à l'extérieur? ») et les marques d'affection (« Embrassez-vous votre conjoint? »)

Le DAS rapporte à la fois les scores obtenus pour chaque aspect individuel et un score global d'adaptation dyadique. Les coefficients de fiabilité des différents aspects de l'adaptation dyadique vont de 0,73 (sous-échelle des marques d'affection) à 0,94 (sous-échelle de la satisfaction dyadique). Spanier (1976) établit à 0,96 le coefficient de fiabilité du score global d'adaptation dyadique. Dans l'étude originale, l'outil de mesure a été utilisé auprès d'un échantillon formé de 218 personnes mariées et de 94 personnes divorcées. Pour chacun des 32 énoncés, les scores des personnes divorcées différaient sensiblement de ceux des personnes mariées. Ce qui veut dire que l'outil de mesure fait bien la distinction entre les couples satisfaits et les couples insatisfaits. Dans des études ultérieures, le DAS est également parvenu à faire la distinction, de manière fiable, entre

conjointes stressées et conjointes non stressées (Eddy, Heyman et Weiss, 1991). Dans une étude récente où l'on a utilisé le DAS, la cohérence interne des rapports de la mère et du père s'établissait à 0,91 (Davis et coll., 1998). La corrélation entre le DAS et le SMAT est également bonne; elle s'établissait à 0,86 dans le cas des personnes mariées et à 0,88 dans le cas des personnes divorcées.

### **5.3 OUTILS DE MESURE DES CONFLITS CONJUGAUX**

De nombreuses études ont utilisé et continuent d'utiliser les outils de mesure généraux de l'adaptation et de la satisfaction conjugales pour évaluer le lien entre les familles malheureuses et le bien-être de l'enfant, et entre les conflits conjugaux et le bien-être de l'enfant (Davis et coll., 1998). Mais des études récentes ont montré que les outils de mesure spécialisés évaluent mieux les conséquences pour l'enfant que les outils de mesure généraux et globaux. En particulier, plusieurs chercheurs ont constaté que, s'agissant d'un échantillon non clinique, les conflits interparentaux constituent une meilleure variable prédictive des problèmes d'adaptation chez l'enfant que la satisfaction conjugale ou dyadique en général (Buehler et coll., 1998; Davies et Cummings, 1994; Emery et O'Leary, 1982). Bien que les outils de mesure généraux de la satisfaction conjugale comme le SMAT et le DAS comprennent des énoncés permettant d'évaluer le conflit dyadique, il existe des outils fiables et valides qui ne mesurent *que* le conflit dyadique. Les paragraphes ci-dessous brossent un tableau de deux de ces outils de mesure, soit l'Échelle des tactiques de résolution des conflits (Conflict Tactics Scale) ou CTS et l'échelle de perception des conflits interparentaux par les enfants (Children's Perception of Interparental Conflict Scale) ou PIC.

Le CTS et le PIC ont démontré de très bonnes propriétés psychométriques. On utilise le CTS pour recueillir des renseignements auprès des parents et des enfants; le PIC est perçu comme un outil de mesure fiable et valide des conflits parentaux du point de vue des enfants. Ainsi, les rapports des enfants et des parents concernant les conflits conjugaux sont largement acceptés. Les rapports tant des enfants que des parents ont chacun leurs avantages. Les rapports des parents sont avantageux du fait qu'ils sont moins dérangeants pour les enfants. Puisque les outils de mesure destinés aux enfants ne sont conçus que pour les enfants de 4<sup>e</sup> année et plus (ils ne sont pas vraiment fiables avant), les outils de mesure pour adultes peuvent également être utilisés pour les jeunes enfants. La valeur du rapport d'un enfant réside dans sa relation plus étroite avec les conséquences qui sont propres à l'enfant lui-même.

#### **5.3.1 Échelle révisée des tactiques de résolution des conflits**

On a récemment revu et corrigé le CTS original élaboré par Straus (1979) de façon à augmenter sa validité et sa fiabilité. Il s'agit de l'Échelle révisée des tactiques de résolution des conflits (Revised Conflict Tactics Scale) ou CTS2 (Straus et coll., 1996; voir l'annexe C pour en connaître tous les détails). À l'instar du CTS, le nouvel outil de mesure évalue jusqu'à quel point des partenaires qui se fréquentent, qui cohabitent ensemble ou qui vivent en couple ont eu recours à la violence psychologique et physique pour gérer des conflits au cours d'une période de douze mois.

Le CTS demeure l'échelle d'évaluation des conflits dyadiques la plus couramment utilisée et la plus valide. Bien d'autres outils de mesure des conflits dyadiques existent, mais le CTS fournit l'évaluation la plus concrète des conflits dyadiques poussés par la colère. Straus et coll. (1996) ont rapporté qu'on s'est servi du CTS dans 400 études (regroupant collectivement plus de 70 000 participants). Dans le cadre de ces 400 études, on a procédé à de nombreuses enquêtes visant à évaluer la validité et la fiabilité de cet outil de mesure. On a utilisé le CTS auprès de participants de diverses origines culturelles dans au moins 20 pays, dont l'Espagne, Hong Kong, l'Inde et le Japon. On a aussi utilisé le CTS comme instrument diagnostique de thérapie afin d'évaluer la gravité des conflits et de la violence dans les relations (Straus et coll., 1996).

Le CTS et le CTS2 sont fondés sur la théorie du conflit qui présuppose que toute interaction a sa part de conflit. Les énoncés du CTS et du CTS2 cherchent à connaître les tactiques concrètes et précises qu'adoptent les membres d'une dyade pour résoudre un conflit. Ces tactiques au degré d'engagement variable vont des tactiques passives, comme les discussions calmes, aux tactiques énergiques, comme la violence physique. Ainsi, les deux points forts du CTS2 sont de mettre l'accent sur les moyens concrets de résoudre les conflits et d'évaluer un éventail de tactiques de résolution des conflits. L'outil de mesure évalue aussi ce que le sujet et son partenaire ont fait pour gérer les conflits.

On a reproché au CTS original, qui comprenait 18 énoncés répartis sur trois échelles (raisonnement, violence verbale et violence physique), d'être trop court, donc de ne pas évaluer suffisamment divers types de tactiques de résolution des conflits. Le CTS2 comprend 39 énoncés répartis sur cinq échelles, ce qui a donc permis d'améliorer sa validité et sa fiabilité. L'outil de mesure se penche sur de nombreuses tactiques de règlement des conflits et divers types de violence conjugale.

Voici la liste des cinq échelles du CTS2 :

*Échelle de négociation.* L'échelle de négociation comprend six énoncés qui évaluent les moyens pris pour régler un différend par la discussion. L'échelle regroupe des tactiques de gestion des conflits cognitives (p. ex. un des partenaires propose un compromis) et émotionnelles (p. ex. un des partenaires demande à l'autre ce qu'il ressent). Dans le CTS, l'échelle de négociation, dite « échelle de raisonnement », ne comprenait que trois énoncés.

*Échelle de violence psychologique.* L'échelle de violence psychologique comprend huit énoncés qui évaluent le recours à des actes de violence verbale et non verbale. Dans le CTS, cette échelle s'appelait « échelle de violence verbale », mais on a changé son nom parce qu'elle comprend maintenant des énoncés se rapportant à des actes de violence non verbale (p. ex. « sortir de la pièce en furie »).

*Échelle de violence physique.* L'échelle de violence physique comprend douze énoncés qui évaluent le recours à la violence physique pour gérer des conflits dyadiques. Cette échelle s'appelait « échelle de violence » dans le CTS et comprenait neuf énoncés.

*Échelle de coercition sexuelle.* Cette échelle ne faisait pas partie du CTS. La nouvelle échelle évalue le recours à la coercition pour contraindre son partenaire à s'engager dans un acte sexuel non désiré. Elle comprend sept énoncés qui explorent divers actes coercitifs, comme l'insistance verbale et la force physique.

*Échelle des blessures.* Cette échelle aussi ne se retrouve que dans le CTS2. Elle mesure les blessures infligées par le partenaire et comprend six énoncés portant sur l'ampleur de la douleur, les dommages aux tissus et aux os et le besoin de recevoir des soins médicaux.

Contrairement au CTS, le CTS2 fait une distinction entre les actes mineurs et les actes graves, qu'il s'agisse de violence physique, de coercition sexuelle ou de blessures. Pareille distinction s'est imposée parce que les études indiquent que l'étiologie et le traitement des actes de violence mineurs et isolés et des actes de violence graves à répétition diffèrent sensiblement (Straus et coll., 1996). En outre, les énoncés du CTS2 sont classés en ordre hiérarchique, de telle sorte que les premiers énoncés décrivent des manières socialement acceptables de gérer les conflits (p. ex. discuter des problèmes calmement), et que les derniers énoncés décrivent les formes de violence physique les plus graves (utilisation d'un couteau ou d'une arme à feu).

À l'instar du CTS, la validité du CTS2 a été vérifiée auprès d'un échantillon d'étudiants du collégial. On a procédé ainsi parce que les travaux d'évaluation de la validité et de la fiabilité du CTS avaient établi que la structure factorielle des données relatives aux étudiants était très proche de celle des échantillons nationaux et cliniques. Les premières études évaluant les propriétés psychométriques du CTS2 montrent sa très grande fiabilité (coefficients allant de 0,79 à 0,95), tout comme le CTS avant lui. Des données préliminaires suggérant certains types de validité ont déjà été rapportées (Straus et coll., 1996). Tout comme le CTS, le CTS2 peut être rempli par les parents ou les enfants. Les études effectuées à l'aide du CTS font état d'une concordance suffisante entre les rapports des mères et des pères et entre les rapports des enfants et des parents (Johnston, Kline et Tschann, 1989). En outre, à l'instar du CTS, le CTS2 peut être utilisé pour évaluer les conflits au sein des dyades conjugales (Jenkins, 2000) et les conflits postérieurs au divorce (Johnston, Gonzales et Campbell, 1987; Johnston, Kline et Tschann, 1989).

### **5.3.2 Échelle de perception des conflits interparentaux par les enfants**

Élaborée par Grych, Seid et Finchman (1992), l'échelle de perception des conflits interparentaux par les enfants (Children's Perception of Interparental Conflict Scale) ou PIC comprend 48 énoncés de type vrai ou faux qui mesurent la façon dont les enfants perçoivent divers aspects des conflits conjugaux (voir l'annexe D pour en connaître tous les détails). Le PIC comprend les trois échelles suivantes : l'échelle des propriétés des conflits (fréquence, intensité et résolution des conflits), l'échelle de la menace perçue (sentiment d'être menacé et aptitude des enfants à y faire face) et l'échelle du blâme personnel (impression de l'enfant d'être à blâmer pour les conflits parentaux). Les enfants évaluent le comportement de leurs parents à l'aide d'un test à choix multiple dont les réponses donnent de un à trois points (1 = faux, 2 = plutôt vrai, 3 = vrai). Plus le score est élevé, plus les conflits sont graves ou leur évaluation négative.

La cohérence interne du PIC est supérieure à ce qui est recommandé pour les outils de recherche (de 0,78 dans le cas de l'échelle du blâme personnel à 0,90 dans le cas de l'échelle des propriétés des conflits); la corrélation test-retest (qui va de 0,70 dans le cas de l'échelle des propriétés des conflits à 0,76 dans le cas de l'échelle du blâme personnel) indique que le PIC demeure assez constant sur une période de deux semaines (Grych, Seid et Finchman, 1992). La validité de l'outil de mesure a été vérifiée auprès d'enfants de 9 à 12 ans, quand il a été montré que les enfants d'âge scolaire pouvaient rapporter leur perception des conflits parentaux de façon fiable. En fait, la stabilité des mesures sur une période de douze mois s'est révélée suffisante (0,64, 0,51 et 0,47 pour les trois sous-échelles du PIC) et comparable aux autres outils de mesure reconnus qui utilisent des rapports fournis par les enfants (variation de 0,38 à 0,52) (Finchman, Grych et Osborne, 1994). En évaluant la validité du PIC, les chercheurs ont constaté que les rapports des enfants concernant la fréquence, l'intensité et la résolution des conflits corroboraient constamment les rapports des parents, des autres enfants, des enseignants et des pairs concernant l'adaptation. Par contre, les rapports des parents concernant les conflits ne corroboraient que les rapports des parents concernant l'adaptation. Cela indique que le rapport d'un enfant au sujet des conflits familiaux pourrait constituer un outil plus efficace à des fins de sélection que le rapport d'un parent quand le but visé est de cibler les familles dont les enfants sont durement affectés par les conflits. La validité du PIC a été vérifiée auprès d'étudiants du collégial (Bickham et Fiese, 1997) et sa stabilité et sa fiabilité ont été montrées.

## **5.4 OUTILS DE MESURE DES CONFLITS POSTÉRIEURS AU DIVORCE**

Les deux outils dont il est question dans cette partie se rapportent aux conflits et au fonctionnement de la famille à la suite d'un divorce. Bien que ces outils de mesure aient des propriétés psychométriques prometteuses, ils sont relativement récents, donc moins bien établis que le PIC et le CTS. De plus, le PIC et le CTS ont été utilisés pour évaluer les conflits parentaux après le divorce et se sont avérés extrêmement fiables et valides.

### **5.4.1 Échelle de mesure des conflits parentaux postérieurs au divorce**

L'échelle de mesure des conflits parentaux après le divorce (Post-Divorce Parental Conflict Scale) ou PPCS est un outil de mesure du type et du niveau de conflits parentaux après le divorce tels que perçus par les enfants. Elle comprend 82 énoncés et les sujets la remplissent eux-mêmes (Morris et West, 2000). L'outil de mesure aborde trois volets : violence verbale, violence indirecte et violence physique. L'évaluation se fait sur une échelle de Likert à cinq points (1 = ce n'est jamais arrivé, 5 = cela arrive tous les jours) un an après le divorce et concerne les douze mois précédents. Les énoncés du PPCS commencent par se rapporter à un niveau de conflit et de violence peu élevé et finissent par en venir aux conflits violents et intenses. En outre, les enfants rapportent séparément les comportements adoptés par le père et la mère (p. ex. : « ma mère discute des questions calmement avec mon père »; « mon père a lancé des choses en direction de ma mère »).

Les études ayant utilisé le PPCS ont démontré la fiabilité des sous-échelles se rapportant au père et à la mère (de 0,80 à 0,90). Par exemple, Morris et West (2000) ont établi que

la cohérence interne de toutes les sous-échelles se situait à 0,80 ou plus. Ils ont également constaté une bonne corrélation entre le PPCS et le PIC (Morris et West, 2000).

#### **5.4.2 Inventaire des formes d'adaptation au divorce**

La nouvelle version révisée de l'inventaire des formes d'adaptation au divorce (Divorce Adjustment Inventory Revised) ou DAI-R (Portes, Haas et Brown, 1991) est un outil de mesure destiné aux parents qui comprend 42 énoncés et qui évalue l'adaptation de l'enfant et la façon de fonctionner de la famille après la séparation des parents. Le DAI-R évalue cinq facteurs : les conflits et la dysfonction; le divorce dans des conditions favorables et la capacité d'adaptation de l'enfant; le règlement du divorce de façon positive; les réseaux de soutien externes; et la transition après le divorce. Les réponses sont données sur une échelle de Likert qui va de 1 (totalement en désaccord) à 5 (totalement d'accord). Les analyses préliminaires démontrent une bonne cohérence interne, soit de 0,69 dans le cas du score global à 0,83 dans le cas de l'échelle des conflits et de la dysfonction (Portes, Smith et Brown, 2000).

### **5.5 OUTILS DE MESURE DU DEGRÉ DE PERTURBATION CHEZ L'ENFANT**

Si l'objectif d'un programme ou d'un service est de reconnaître les enfants susceptibles de moins bien s'en sortir après le divorce de leurs parents, une bonne stratégie à adopter serait de se servir d'un outil de mesure des conflits bien établi, comme le CTS2 et le PIC, conjointement avec un outil de mesure de l'adaptation de l'enfant comme la Liste de comportement pour les enfants de Achenbach (Achenbach Child Behaviour Checklist) ou CBCL (Achenbach et Edelbrock, 1991). La mesure du degré de perturbation chez l'enfant se fait couramment. De nombreux outils de mesure existent, mais la partie du CBCL destinée aux parents est la plus souvent utilisée en recherche et en milieu clinique. Le CBCL a été conçu pour répertorier, de façon normalisée, les problèmes de comportement et les compétences des enfants de 4 à 16 ans tels que rapportés par les parents. Le CBCL est un outil de mesure que les sujets remplissent eux-mêmes et qu'on peut administrer à des parents qui ont la capacité de lecture d'un élève de 5<sup>e</sup> année. On peut aussi l'administrer oralement le cas échéant.

Le CBCL établit un score final se rapportant aux problèmes de comportement ainsi qu'un certain nombre de profils liés à différents problèmes, notamment au chapitre de l'extériorisation et de l'intériorisation. Le CBCL est largement utilisé en raison de ses propriétés psychométriques solides et ses coefficients de fiabilité sont élevés. La fiabilité du test-retest des scores pour les énoncés est de 0,95, tout comme le degré de fiabilité entre interviewers qui est aussi de 0,95. Quant à la validité des outils de mesure, les rapports indiquent que la corrélation entre le score final du CBCL se rapportant aux problèmes de comportement et le score final d'autres outils de mesure s'établit entre 0,71 et 0,92. Les études montrent aussi que 116 des 118 problèmes de comportement recensés par le CBCL sont intimement liés à l'observation clinique, ce qui renforce encore plus la validité de cet outil de mesure (tout le paragraphe, Achenbach et Edelbrock, 1991).

## **5.6 BUTS DES OUTILS DE MESURE DES CONFLITS**

### **5.6.1 Projets de recherche**

Les chercheurs qui utilisent des outils de mesure des conflits dans leurs projets de recherche tentent d'établir un schéma des données entre des variables (p. ex. le lien entre les conflits parentaux et les problèmes de comportement social des enfants). Les outils de mesure utilisés dans les projets de recherche ne sont habituellement pas liés à des décisions concernant des enfants ou des familles en particulier.

### **5.6.2 Affectation aux programmes**

Avant de recourir à un outil de mesure des conflits pour répartir des familles dans différents types de programmes, ses propriétés psychométriques doivent être démontrées. L'outil doit aussi avoir fait ses preuves auprès de la population visée. Nous ne pouvons décrire ici toutes les étapes qu'il serait bon de suivre avant d'utiliser pareils instruments de recherche comme moyens d'évaluer les individus. Nous soulevons cependant ci-dessous plusieurs questions qui méritent que l'on s'y attarde.

1. L'outil de mesure des conflits que l'on compte utiliser pour assigner des familles à différents types d'intervention doit pouvoir faire la distinction entre les familles vivant un conflit passager et les familles devenues fortement conflictuelles avec le temps. Bien que la validité prédictive du CTS et du PIC ait fait ses preuves, elle n'a pas été établie pour la mesure des conflits postérieurs au divorce. La validité du CTS et du PIC n'a pas été démontrée non plus pour les familles en pleine réorganisation à la suite d'un divorce.
2. Avant d'assigner des familles à différents types d'intervention, il est nécessaire d'établir des seuils d'inclusion. Cela se fait habituellement en fonction de la distribution. Par exemple, les familles se retrouvant parmi les 10 % de l'échantillon ayant obtenu les scores les plus élevés pourraient être considérées comme fortement conflictuelles. Le seuil d'inclusion doit être assez bas pour pouvoir inclure les familles qui tireront avantage de l'intervention et assez élevé pour pouvoir exclure les gens qui ne requièrent pas d'intervention. Aucun seuil d'inclusion n'a été établi dans la plupart des outils de mesure des conflits.
3. Si on procède à une sélection dans le but de pouvoir offrir des services particuliers aux familles qui pourraient le plus en bénéficier, l'utilisation de deux instruments, comme un outil de mesure des conflits parentaux et un outil de mesure de l'adaptation des enfants, devrait être envisagée. Tel que mentionné précédemment, les enfants ne réagissent pas tous mal aux conflits ou au divorce des parents. En sélectionnant des familles considérées comme fortement conflictuelles ou celles dont les enfants éprouvent déjà des problèmes d'adaptation, on pourrait cibler les enfants et les familles dans le besoin.

## 6 SOMMAIRE ET INCIDENCES

Le divorce est l'une des principales sources de stress à survenir dans la vie des enfants canadiens d'aujourd'hui en raison des nombreux changements et problèmes qu'il génère et qui nuisent à l'adaptation des enfants. De nombreuses études ont cherché à établir les incidences de la séparation des parents sur le bien-être des enfants. Dans la partie 2, nous nous sommes penchés brièvement sur ces études qui montraient toutes une différence importante entre les enfants des familles touchées par un divorce et ceux des familles intactes par rapport à divers indices du degré de bien-être, comme les résultats scolaires, les relations parents-enfants et l'adaptation émotionnelle et comportementale. Nous avons ainsi constaté que les enfants des parents divorcés s'adaptaient moins bien que les enfants des familles intactes. Mais nous avons également souligné que même si les études empiriques montrent que le divorce est un facteur de risque lié aux problèmes d'adaptation chez les enfants, la plupart d'entre eux surmontent bien le stress découlant de la séparation des parents.

Quels sont les facteurs liés au processus de divorce qui augmentent le risque que les enfants développent des problèmes d'adaptation? C'est ce que nous avons cherché à savoir dans la partie 3 en examinant la preuve empirique se rapportant à quatre composantes importantes du divorce : absence du parent non gardien, relations parents-enfants difficiles, désavantage économique et conflits parentaux. Nous avons commencé par parler de l'absence du parent non gardien dans la vie quotidienne de l'enfant à la suite du divorce. On a déjà émis l'hypothèse que l'absence du parent non gardien, habituellement le père, serait responsable des problèmes d'adaptation de certains enfants touchés par un divorce. De manière générale, la preuve en faveur de cette hypothèse manque de force, parce qu'aucun lien cohérent et tangible n'a été établi entre la fréquence des visites du père et le bien-être des enfants. Cependant, d'autres aspects de l'engagement du père, comme le paiement de la pension alimentaire, le bon usage de l'autorité parentale et un sentiment d'attachement, peuvent avoir (et ont) des effets positifs sur l'adaptation des enfants après le divorce. Ainsi, ce qu'un père fait avec ses enfants quand il est avec eux a beaucoup plus d'importance que la durée du moment qu'ils passent ensemble.

Les relations difficiles entre parents et enfants après le divorce constituent une deuxième composante du processus de divorce généralement reconnue comme une source de stress pour les enfants. Les études démontrent que les relations parents-enfants se détériorent après le divorce des parents et que le divorce peut exacerber les problèmes d'ordre normatif entre les parents et les enfants. Dans le même ordre d'idées, nous avons examiné dans la partie 3 les résultats de recherche qui soutiennent l'affirmation selon laquelle la diminution du revenu familial après le divorce constitue une troisième composante ayant des effets néfastes sur le bien-être de l'enfant. Ce lien a été constamment démontré, tout comme le lien entre le paiement de la pension alimentaire par le père et les conséquences positives pour l'enfant telles que la réussite scolaire et l'adoption de bons comportements.



Bien que les effets des diverses composantes du divorce sur l'adaptation de l'enfant soient démontrés à différents degrés dans les travaux de recherche, le lien entre les conflits parentaux et les problèmes d'adaptation de l'enfant demeure sans équivoque. La présence d'un niveau élevé de conflits parentaux poussés par la colère avant et après le divorce porte préjudice aux enfants. En fait, certaines études indiquent que le degré de bien-être des enfants des familles intactes fortement conflictuelles est moins élevé que celui des enfants des familles touchées par un divorce. Les conflits interparentaux poussés par la colère sont donc de très bonnes variables prédictives des problèmes d'adaptation chez l'enfant, de même que des facteurs de risque, *peu importe* le type de famille où se trouve l'enfant (famille intacte, famille touchée par un divorce ou famille d'accueil).

Les constatations précitées ont plusieurs incidences sur les politiques. Mais avant de les aborder, une mise en garde s'impose. Nos propositions concernant les politiques et les programmes s'inspirent logiquement des études sur les conflits que nous avons examinées. Mais nos recommandations ne sont fondées *d'aucune façon* sur les résultats des politiques et des programmes ayant déjà fait l'objet d'une évaluation car cela dépassait le cadre du présent projet. Les recommandations ci-dessous devraient donc être considérées sous cet angle.

Premièrement, puisque les conflits interparentaux poussés par la colère sont considérés comme une variable prédictive constante du degré de bien-être de l'enfant, les politiques et les programmes visant à réduire l'exposition des enfants à ces conflits ne pourraient qu'être bénéfiques. Par exemple, les programmes de prévention offerts pourraient prendre la forme d'initiatives en matière de santé publique ou d'éducation, dans un cadre scolaire, à l'intention des jeunes adultes. Tout programme qui aide les jeunes adultes à améliorer leur aptitude à résoudre leurs problèmes de couple, même avant qu'ils n'aient des enfants, pourrait entraîner une diminution du risque que les enfants soient exposés aux conflits parentaux subséquents. De plus, en aidant les parents en instance de divorce et les professionnels qui travaillent avec eux à comprendre comment l'exposition aux conflits parentaux affecte les enfants, on pourrait aussi contribuer à diminuer une telle exposition. Les outils de mesure des conflits peuvent également servir à des fins de sélection de façon à mieux cibler les services. Par exemple, il est possible que les familles fortement conflictuelles tirent plus d'avantages à connaître les diverses procédures à suivre devant le tribunal que les familles qui connaissent moins de conflits.

Une deuxième incidence des constatations précitées est que l'adoption de politiques axées sur le volet économique et sur les relations parents-enfants, deux autres composantes du processus de divorce, serait également bénéfique pour les enfants. Par exemple, protéger le revenu du parent gardien permettrait probablement de réduire le stress parental et d'avoir ainsi des effets positifs dans les relations parents-enfants.

Pourquoi certains enfants éprouvent-ils des problèmes à la suite du divorce de leurs parents, tandis que d'autres semblent bien s'en sortir? Dans la partie 3, nous avons vu que cette différence peut s'expliquer du fait que les composantes du divorce jouent un rôle variable d'un cas à l'autre. Par exemple, quand le divorce accroît le désavantage économique, les conflits parentaux et les problèmes liés aux relations parents-enfants, les

enfants éprouvent plus de stress. Mais ces composantes ne suffisent pas à expliquer toutes les variations observées dans l'adaptation des enfants. Celles-ci sont dues au fait que le divorce est associé à toutes sortes de circonstances précédant et suivant le divorce, circonstances qui risquent de créer des problèmes d'adaptation pour les enfants. Dans la partie 4, nous examinons comment l'exposition aux risques multiples et l'effet bénéfique des facteurs de protection doivent être abordés quand nous cherchons à comprendre pourquoi certains enfants sont plus affectés que d'autres. Une des conclusions importantes des études sur l'exposition des enfants à des événements stressants est qu'en présence de plusieurs facteurs de risque, ceux-ci peuvent prendre de la force et leurs effets redoubler. Autrement dit, les risques s'accumulent et leurs effets néfastes sur les enfants se multiplient. Les politiques et les programmes qui chercheraient à réduire l'occurrence ne serait-ce que d'un seul de ces risques seraient sûrement bénéfiques parce qu'ils réduiraient aussi les incidences négatives *en puissance* des autres risques sur l'adaptation de l'enfant. Par exemple, toute politique traitant du revenu familial et des prestations aux familles touchées par un divorce devrait avoir pour effet de réduire les incidences associées à une situation fortement conflictuelle sur les enfants.

Les résultats des études sur les facteurs de protection démontrent que certains enfants n'éprouvent aucun problème d'adaptation après le divorce de leurs parents en raison de facteurs préexistants dans leur vie qui les aident à surmonter le stress. Deux études qui se sont penchées sur les facteurs de protection dans les familles touchées par un divorce ont constaté que les relations parents-enfants chaleureuses et les réactions émotionnelles positives (un trait du caractère) protègent bien les enfants contre le stress associé au divorce. Cette constatation a deux répercussions. La première est qu'on pourrait chercher à augmenter l'influence de certains facteurs préexistants qui protègent naturellement les enfants dans le cadre de programmes d'éducation parentale. La seconde est qu'il devient plus facile d'offrir les services existants à ceux qui en ont besoin quand on sait quels enfants sont davantage portés à éprouver des problèmes lorsque confrontés à un divorce (p. ex. ceux qui ont moins de réactions émotionnelles positives).

La mesure des conflits parentaux poussés par la colère est une pratique bien établie dans les travaux de recherche. Dans la partie 5, nous avons passé en revue divers outils de mesure généraux et spécialisés et fourni des détails sur leurs propriétés psychométriques. L'Échelle d'adaptation dyadique est un exemple d'outil de mesure général de la satisfaction dyadique. Par ailleurs, l'Échelle des tactiques de résolution des conflits est un exemple d'outil de mesure spécialisé des conflits dyadiques dont la fiabilité et la validité ont été largement prouvées. Les outils de mesure généraux sont largement utilisés et mettent en évidence de bonnes propriétés psychométriques, sauf que les mesures précises du *conflit* dyadique sont de meilleures variables prédictives de l'adaptation à long terme des enfants que les mesures générales de la *satisfaction* dyadique. Bien que les outils de mesure des conflits relèvent d'une pratique bien reconnue, l'utilisation de ces outils à des fins cliniques (p. ex. pour prendre des décisions concernant des enfants et des familles en particulier) n'est pas établie. Dans la partie 5, nous décrivons certaines étapes à respecter en vue de l'utilisation de ces outils de mesure à des fins cliniques.

Dans la partie 5, nous avons également examiné les outils de mesure du degré de bien-être de l'enfant. Une des incidences sur les politiques s'y rapportant est qu'il pourrait être possible d'utiliser les outils de mesure des conflits parentaux comme moyen de reconnaître les enfants et les familles vulnérables. Comme notre étude des facteurs de protection le démontre, bon nombre d'enfants n'éprouvent pas de problèmes à la suite d'un divorce. En regroupant les mesures des conflits parentaux et les mesures du degré de bien-être des enfants, on devrait mieux reconnaître les enfants les plus susceptibles d'être affectés par le divorce. L'étude des outils de mesure des autres composantes du divorce (paiement des pensions alimentaires, qualité des relations parents-enfants) n'entrait pas dans le mandat de la présente étude. Cependant, si on utilisait ces outils de mesure de concert avec les outils de mesure des conflits et du degré de bien-être de l'enfant, nous pourrions encore mieux reconnaître les enfants et les familles qui requièrent le plus de services.



## BIBLIOGRAPHIE

- Achenbach, T. M. et C.S. Edelbrock  
1991 *Manual for the Child Behavior Checklist and Revised Child Behavior Profile*, Burlington (VT), University Associates in Psychiatry.
- Amato, P. R. et B. Keith  
1991a « Parental divorce and the well-being of children : a meta-analysis », *Psychological Bulletin*, n° 110, p. 26-46.  
1991b « Parental divorce and adult well-being : a meta-analysis », *Journal of Marriage and the Family*, n° 53, p. 43-58.
- Amato, P. R., L. S. Loomis et A. Booth  
1995 « Parental divorce, marital conflict, and offspring well-being during early adulthood », *Social Forces*, n° 73, p. 895-915.
- Amato, P. R. et A. Booth  
1996 « A prospective study of parental divorce and parent-child relationships », *Journal of Marriage and the Family*, n° 58, p. 356-365.
- Amato, P. R. et J. G. Gilbreth  
1999 « Non-resident fathers and children's well-being : a meta-analysis », *Journal of Marriage and the Family*, n° 61, p. 557-573.
- Amato, P. R.  
2000 « The consequences of divorce for adults and children », *Journal of Marriage and the Family*, n° 62, p. 1269-1287.
- Aseltine, R. H.  
1996 « Pathways linking parental divorce with adolescent depression », *Journal of Health and Social Behavior*, n° 37, p. 133-148.
- Bakeman, R. et J. M. Gottman  
1986 *Observing Interaction*, Cambridge (MA), Cambridge University Press.
- Bickman, N. L. et B. H. Fiese  
1997 « Extension of the children's perceptions of interparental conflict scale for use with late adolescents », *Journal of Family Psychology*, n° 11, p. 246-250.
- Block, J. H., J. H. Block et P. F. Gjerde  
1986 « The personality of children prior to divorce : A prospective study », *Child Development*, n° 57, p. 827-840.

- Brooks-Gunn, J. et P. L. Chase-Lansdale  
 1995 « Adolescent parenthood », dans M. Bornstein (dir.), *Handbook of Parenting*, Mahweh (NJ), Lawrence Erlbaum, p. 113-149.
- Buehler, C. et B. B. Trotter  
 1990 « Nonresidential and residential parent's perceptions of the former spouse relationship and children's social competence following marital separation : theory and programmed intervention », *Family Relations*, n° 39, p. 395-404.
- Buehler, C., C. Anthony, A. Krishnakumar, G. Stone, J. Gerard et S. Pemberton  
 1997 « Interparental conflict and youth problem behaviors : A meta-analysis », *Journal of Child and Family Studies*, n° 6, p. 233-247.
- Buehler, C., A. Krishnakumar, G. Stone, C. Anthony, S. Pemberton et J. Gerard  
 1998 « Interparental conflict styles and youth problem behaviors : A two-sample replication study », *Journal of Marriage and the Family*, n° 60, p. 119-132.
- Camara, K. A. et G. Resnick  
 1988 « Interparental conflict and cooperation : Factors moderating children's post-divorce adjustment », dans E. M. Hetherington et J. D. Arasteh (dir.), *Impact of divorce, single-parenting, and stepparenting on children*, Hillsdale (NJ), Erlbaum Press.
- Capaldi, D. M. et G. R. Patterson  
 1991 « Relation of parental transitions to boys' adjustment problems : 1. A linear hypothesis; 2. Mothers at risk for transitions and unskilled parenting », *Developmental Psychology*, n° 27, p. 489-504.
- Cherlin, A. J., F. F. Furstenberg, P. L. Chase-Lansdale, K. K. Kiernan, P. K. Robins, D. R. Morrison et J. O. Teitler  
 1991 « Longitudinal studies of effects of divorce on children from Great Britain and the United States », *Science*, n° 252, p. 1386-1389.
- Clarke-Stewart, K. Alison, D. L. Vandell, K. McCartney, M. T. Owen et C. Booth  
 2000 « Effects of parental separation and divorce on very young children », *Journal of Family Psychology*, n° 14, p. 304-326.
- Davies, P.T. et E. M. Cummings  
 1994 « Marital conflict and child adjustment : an emotional security hypothesis », *Psychological Bulletin*, n° 116, p. 387-411.
- Davis, B., H. Hops, A. Alpert et L. Sheeber  
 1998 « Child responses to parental conflict and their effect on adjustment : A study of triadic relations », *Journal of Family Psychology*, n° 12, p. 163-177.

- Dodge, K. A., J. E. Bates et G. S. Pettit  
 1990 « Mechanisms in the cycle of violence », *Science*, n° 250, p. 1678-1683.
- Doherty, W. J. et R. H. Needle  
 1991 « Psychological adjustment and substance use among adolescents before and after a parental divorce », *Child Development*, n° 62, p. 328-337.
- Dunn, J., K. Deater-Deckard, K. Pickering, T. G. O'Connor, J. Golding et l'ALSPAC Study Team  
 1998 « Children's adjustment and prosocial behavior in step-, single, and nonstep-family settings : Findings from a community study », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, n° 39, p. 1083-1095.
- Eddy, J. M., R. E. Heyman et R. L. Weiss  
 1991 « An empirical investigation of the Dyadic Adjustment Scale : Exploring the differences between marital "satisfaction" and "adjustment" », *Behavioral Assessment*, n° 13, p. 199-220.
- Edwards, J. N.  
 1987 « Changing family structure and youthful well-being : Assessing the future », *Journal of Family Issues*, n° 8, p. 355-372.
- Eisenberg, A. R.  
 1992 « Conflicts between mothers and their young children », *Merrill-Palmer Quarterly*, n° 38, p. 21-43.
- Emery, R. E. et K. D. O'Leary  
 1982 « Children's perceptions of marital discord and behavior problems of boys and girls », *Journal of Abnormal Child Psychology*, n° 10, p. 11-24.
- Emery, R. E.  
 1988 *Marriage, Divorce, and Children's Adjustment*, Newbury Park (CA), Sage Publications.  
 1999 « Postdivorce family life for children : An overview of research and some implications for policy », dans R. A. Thompson et P.R. Amato (dir.), *The Postdivorce Family : Children, Parenting, and Society*, Thousand Oaks (CA), Sage Publications.
- Finchman, F., J. H. Grych et L. N. Osborne  
 1994 « Does marital conflict cause child maladjustment? Directions and challenges for longitudinal research », *Journal of Family Psychology*, n° 8, p. 128-140.

- Formoso, D., N. A. Gonzales et L. S. Aiken  
 2000 « Family conflict and children's internalizing and externalizing behavior : Protective factors », *American Journal of Community Psychology*, 28, p. 175-199.
- Furstenberg, F. F. et C. W. Nord  
 1985 « Parenting apart », *Journal of Marriage and the Family*, n° 47, p. 893-904.
- Grych, J., M. Seid et F. Finchman  
 1992 « Assessing marital conflict from the child's perspective : The Child's Perception of Interparental Conflict Scale », *Child Development*, n° 63, p. 558-572.
- Grych, J. et F. Finchman  
 1993 « Children's appraisals of marital conflict : Initial investigations of the cognitive-contextual framework », *Child Development*, n° 64, p. 215-230.
- Guidubaldi, J., H. K. Cleminshaw, J. D. Perry et C. S., McLoughlin  
 1983 « The impact of parental divorce on children : Report of the nationwide NASP study », *School Psychology Review*, n° 12, p. 300-323.
- Guidubaldi, J., J. D. Perry et B. K. Nastasi  
 1987 « Growing up in a divorced family : Initial and long-term perspectives on children's adjustment », dans S. Oskamp (dir.), *Applied Social Psychology Annual : Family Processes and Problems*, Newbury (CA), Sage Press.
- Henry, B., A. Caspi, T.E Moffitt et P.A. Silva  
 1996 « Temperamental and familial predictors of violent and non-violent criminal convictions : From age 3 to age 18 », *Developmental Psychology*, n° 32, p. 614-623.
- Hetherington, E. M.  
 1981 « Children and divorce », dans R. Henderson (dir.), *Parent-Child Interaction : Theory, Research, and Prospect*, New York (NY), Academic Press.
- 1989 « Coping with family transitions : Winners, losers, and survivors », *Child Development*, n° 60, p. 1-14.
- 1993 « An overview of the Virginia Longitudinal Study of Divorce and Remarriage with a focus on early adolescence », *Journal of Family Psychology*, n° 7, p. 39-56.
- 1999 « Should we stay together for the sake of the children? », dans E. M. Hetherington (dir.), *Coping With Divorce, Single Parenting, and Remarriage : A Risk and Resiliency Perspective*, Mahway (NJ), Erlbaum Press.
- Hetherington, E. M., M. Cox et R. Cox  
 1982 « Effects of divorce on parents and children », dans M. Lamb (dir.), *Nontraditional Families*, Hillsdale (NJ), Erlbaum Press.



Hetherington, E. M., M. Bridges et G. M. Insabella

1998 « What matters? What does not? Five perspectives on the association between marital transitions and children's adjustments », *American Psychologist*, n° 53, p. 167-184.

Jenkins, J. et M. A. Smith

1990 « Factors protecting children living in disharmonious homes : Maternal reports », *Journal of the American Academy of Child Adolescent Psychiatry*, n° 29, p. 61-69.

1991 « Marital disharmony and children's behavior problems : Aspects of a poor marriage that affect children adversely », *Journal of Child Psychology*, n° 32, p. 793-810.

Jenkins, J., M. et D. P. Keating

1998 *Les risques et la résistance chez les enfants de six et de dix ans*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada (W-98-23F).

Jenkins, Jennifer M.

2000 « Marital conflict and children's emotions : The development of an anger organization », *Journal of Marriage and the Family*, n° 62, p. 723-736.

Johnston, J., R. Gonzales et L. E. Campbell

1987 « Ongoing postdivorce conflict and child disturbance », *Journal of Abnormal Child Psychology*, n° 15, p. 493-509.

Johnston, J., M. Kline et J. M. Tschann

1989 « Ongoing postdivorce conflict : Effects on children of joint custody and frequent access », *American Journal of Orthopsychiatry*, n° 59, p. 576-592.

Juby, H. et D. Farrington

2001 « Disentangling the link between disrupted families and delinquency », *British Journal of Criminology, Special Issue*, n° 41, p. 22-40.

Katz, L. F. et J. M. Gottman

1993 « Patterns of marital conflict predict children's internalizing and externalizing behaviors », *Developmental Psychology*, n° 29, p. 940-950.

Kelly, J. B.

2000 « Children's adjustment in conflicted marriage and divorce : A decade of review of research », *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, n° 39, p. 963-973.

Kiernan, K. E. et J. Hobcraft

1997 « Parental divorce during childhood : Age at first intercourse, partnership, and parenthood », *Population Studies*, n° 51, p. 41-55.

Kiernan, K. et G. Mueller

1998 « The divorced and who divorces? », *Centre for Analysis of Social Exclusion, Paper 7*, London, London School of Economics.

Krantz, S. E.

1988 « The impact of divorce on children », dans S. M. Dornbusch et M. H. Strober (dir.), *Feminism, Children, and the New Families*, New York (NY), Guilford Press.

Le Bourdais, C., H. Juby et N. Marcil-Gratton

2001 *Maintien de contacts pères/enfants après la séparation : le point de vue des hommes*, Ottawa, Ministère de la Justice (CSR-2000-3F).

Lengua, L., S. A. Wolchik, I. N. Sandler et S. G. West

2000 « The additive and interactive effects of parenting and temperament in predicting adjustment problems of children of divorce », *Journal of Clinical Child Psychology*, n° 29, p. 232-244.

Locke, H. et K. Wallace

1959 « Short marital-adjustment and prediction tests : their reliability and validity », *Marriage and Family Living*, n° 21, p. 251-255.

Long, N., E. Slater, R. Forehand et R. Fauber

1988 « Continued high or reduced interparental conflict following divorce : Relation to young adolescent adjustment », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, n° 56, p. 467-469.

Marcil-Gratton, N. et C. Le Bourdais

1999 *Garde des enfants, droits de visite et pension alimentaire : résultats tirés de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, rapport présenté à l'Équipe sur les pensions alimentaires pour enfants, Ottawa, Ministère de la Justice.

Martinez, C. R. J. et M. S. Forgatch

2001 « Preventing problems with boys' noncompliance : Effects of a parent training intervention for divorcing mothers », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, n° 69, p. 416-428.

McLanahan, S. et G. Sandefur

1994 *Growing Up With a Single Parent : What Hurts, What Helps*, Cambridge, Harvard University Press.

Moffitt, T. E.

1993 « The neuropsychology of conduct disorder », *Development and Psychopathology*, n° 5, p. 135-151.

- Morris, M. et C. West  
 2000 « An evaluation of the Post-Divorce Parental Conflict Scale », *Journal of Divorce and Remarriage*, n° 33, p. 77-91.
- Morrison, D. R. et M. J. Coiro  
 1999 « Parental conflict and marital disruption : Do children benefit when high-conflict marriages are dissolved? », *Journal of Marriage and the Family*, n° 61, p. 626-637.
- O'Connor, T. G., N. Hawkins, J. Dunn, K. Thorpe, J. Golding et l'ALSPAC Study Team  
 1998 « Family type and maternal depression in pregnancy : Factors mediating risk in a community sample », *Journal of Marriage and the Family*, n° 60, p. 757-770
- O'Connor, T. G., K. Thorpe, J. Dunn, J. Golding et l'ALSPAC Study Team  
 1999 « Parental divorce and adjustment in adulthood : Findings from a community sample », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, n° 40, p. 777-790.
- O'Connor, T. et J. M. Jenkins  
 2001 *Coping With Parents' Marital Transitions : Understanding Why Children in the Same Family Show Different Patterns of Adjustment*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada.
- Peterson, J. L. et N. Zill  
 1986 « Marital disruption, parent-child relationships, and behavior problems in children », *Journal of Marriage and the Family*, n° 4, p. 295-307.
- Portes, P., R. Haas et J. H. Brown  
 1991 « Identifying family factors that predict children's adjustment to divorce : An analytic synthesis », *Journal of Divorce and Remarriage*, n° 15, p. 87-103.
- Portes, P., T. Smith et J. Brown  
 2000 « The Divorce Adjustment Inventory-Revised : Validation of a parental report concerning children's post-custody adjustment », *Journal of Divorce and Remarriage*, n° 33, p. 93-109.
- Quinton, D. et M. Rutter  
 1985 « Family pathology and child psychiatric disorder : A four-year prospective study », dans A. R. Nicol (dir.), *Longitudinal studies in child psychology and psychiatry*, Chichester (Angleterre), Wiley, p. 91-134.
- Rodgers, B. et J. Pryor  
 1998 *Divorce and Separation : The Outcomes For Children*, York (Angleterre), Joseph Rowntree Foundation.

- Rutter, M.  
 1979 « Protective factors in children's responses to stress and disadvantage », dans M. W. Kent et J. E. Rolf (dir.), *Primary prevention in psychopathology, Vol. 3 : Social competence in children*, Hanover (NH), University Press of New England, p. 49-74.
- Rutter, M. et A. Pickles  
 1987 « Psychosocial Resilience and Protective Mechanisms », *American Journal of Orthopsychiatry*, n° 57, p. 316-331.
- Sampson, R. J., S. Raudenbush, F. Earls et J. Holton  
 1997 « Neighborhoods and violent crime : a multilevel study of collective efficacy », *Science*.
- Seltzer, J. A.  
 1991 « Relationships between fathers and children who live apart : The father's role after separation », *Journal of Marriage and the Family*, n° 53, p. 79-101.
- Simons, R., K. Lin, L. C. Gordon, R. D. Conger et F. O. Lorenz  
 1999 « Explaining the higher incidence of adjustment problems among children of divorce compared with those in two-parent families », *Journal of Marriage and the Family*, n° 61, p. 1020-1033.
- Spanier, G.  
 1976 « Measuring dyadic adjustment : New scales for assessing the quality of marriage and similar dyads », *Journal of Marriage and the Family*, n° 38, p. 15-28.
- Stewart, R.  
 2001 *Dépistage rapide et orientation des familles vivant une séparation ou un divorce fortement conflictuel*, Ottawa, Ministère de la Justice (2001-FCY-7F).
- Straus, M.  
 1979 « Measuring intrafamily conflict and violence : The Conflict Tactics Scales », *Journal of Marriage and the Family*, n° 41, p. 75-88.
- Straus, M., S. Hamby, S. Boney-McCoy et D. Sugarman  
 1996 « The Revised Conflict Tactics Scales (CTS2) », *Journal of Family Issues*, n° 17, p. 283-316.
- Vuchinich, S.  
 1987 « Starting and stopping spontaneous family conflicts », *Journal of Marriage and the Family*, n° 49, p. 591-601.

Wallerstein, J. S. et J. B. Kelly

1980 *Surviving the Breakup : How Children and Parents Cope with Divorce*, London, Grant McIntyre.

Zill, N., D. R. Morrison et M. J. Coiro

1993 « Long-term effects of parental divorce on parent-child relationships, adjustment, and achievement in young adulthood », *Journal of Family Psychology*, n° 7, p. 91-103.



**ANNEXE A\***  
**THE SHORT MARITAL TEST**  
**[TEST D'ÉVALUATION DE LA RAPIDITÉ D'ADAPTATION**  
**CONJUGALE]**

**\* Note au lecteur**

Les annexes du présent rapport utilisent des outils de mesure normalisés destinés à l'évaluation des conflits familiaux. Ces outils ont été conçus en anglais et n'ont pas d'équivalents français pour l'instant.





## APPENDIX A

### MARITAL-ADJUSTMENT TEST

1. Check the dot on the scale line below which best describes the degree of happiness, everything considered of your present marriage. The middle point, "happy," represents the degree of happiness which most people get from marriage, and the scale gradually ranges on one side to those few who are very unhappy in marriage, and on the other, to those few who experience extreme joy or felicity in marriage.

0	2	7	15	20	25	35
•	•	•	•	•	•	•
Very Unhappy	Happy				Perfectly Happy	

State the approximate extent of agreement or disagreement between you and your mate on the following items. Please check each column.

	Always Agree	Almost Always Agree	Occasionally Disagree	Frequently Disagree	Almost Always Disagree	Always Disagree
2. Handling family finances	5	4	3	2	1	0
3. Matters of recreation	5	4	3	2	1	0
4. Demonstrations of affection	8	6	4	2	1	0
5. Friends	5	4	3	2	1	0
6. Sex relations	15	12	9	4	1	0
7. Conventionality (right, good, or proper conduct)	5	4	3	2	1	0
8. Philosophy of life	5	4	3	2	1	0
9. Ways of dealing with in-laws	5	4	3	2	1	0
10. When disagreements arise, they usually result in: husband giving in 0, wife giving in 2, agreement by mutual give and take 10.						
11. Do you and your mate engage in outside interests together? All of them 10, some of them 8, very few of them 3, none of them 0.						
12. In leisure time do you generally prefer: to be "on the go" —, to stay at home —? Does your mate generally prefer: to be "on the go" —, to stay at home —? (Stay at home for both, 10 points; "on the go" for both, 3 points; disagreement, 2 points.)						
13. Do you ever wish you had not married? Frequently 0, occasionally 3, rarely 8, never 15.						
14. If you had your life to live over, do you think you would: marry the same person 15, marry a different person 0, not marry at all 1?						
15. Do you confide in your mate: almost never 0, rarely 2, in most things 10, in everything 10?						



**ANNEXE B**  
**THE DYADIC ADJUSTMENT SCALE**  
**[ÉCHELLE D'ADAPTATION DYADIQUE]**



## APPENDIX B

### DYADIC ADJUSTMENT SCALE

Most persons have disagreements in their relationships. Please indicate below the approximate extent of agreement or disagreement between you and your partner for each item on the following list.

	Always Agree	Almost Always Agree	Occasionally Disagree	Frequently Disagree	Almost Always Disagree	Always Disagree
1. Handling family finances	5	4	3	2	1	0
2. Matters of recreation	5	4	3	2	1	0
3. Religious matters	5	4	3	2	1	0
4. Demonstrations of affection	5	4	3	2	1	0
5. Friends	5	4	3	2	1	0
6. Sex relations	5	4	3	2	1	0
7. Conventionality (correct or proper behavior)	5	4	3	2	1	0
8. Philosophy of life	5	4	3	2	1	0
9. Ways of dealing with parents or in-laws	5	4	3	2	1	0
10. Aims, goals, and things believed important	5	4	3	2	1	0
11. Amount of time spent together	5	4	3	2	1	0
12. Making major decisions	5	4	3	2	1	0
13. Household tasks	5	4	3	2	1	0
14. Leisure time interests and activities	5	4	3	2	1	0
15. Career decisions	5	4	3	2	1	0
	All the time	Most of the time	More often than not	Occasionally	Rarely	Never
16. How often do you discuss or have you considered divorce, separation, or terminating your relationship?	0	1	2	3	4	5
17. How often do you or your mate leave the house after a fight?	0	1	2	3	4	5
18. In general, how often do you think that things between you and your partner are going well?	5	4	3	2	1	0
19. Do you confide in your mate?	5	4	3	2	1	0
20. Do you ever regret that you married? (or lived together)	0	1	2	3	4	5
21. How often do you and your partner quarrel?	0	1	2	3	4	5
22. How often do you and your mate "get on each other's nerves?"	0	1	2	3	4	5



**ANNEXE C**  
**THE REVISED CONFLICT TACTICS SCALE**  
**[ÉCHELLE RÉVISÉE DES TACTIQUES DE RÉOLUTION**  
**DES CONFLITS]**





# APPENDIX C

## APPENDIX: Part 3

**The CTS2 follows in the form to be administered.**

---

---

### RELATIONSHIP BEHAVIORS

No matter how well a couple gets along, there are times when they disagree, get annoyed with the other person, want different things from each other, or just have spats or fights because they are in a bad mood, are tired, or for some other reason. Couples also have many different ways of trying to settle their differences. This is a list of things that might happen when you have differences. Please circle how many times you did each of these things in the past year, and how many times your partner did them in the past year. If you or your partner did not do one of these things in the past year, but it happened before that, circle "7."

**How often did this happen?**

1 = Once in the past year

2 = Twice in the past year

3 = 3-5 times in the past year

4 = 6-10 times in the past year

5 = 11-20 times in the past year

6 = More than 20 times in the past year

7 = Not in the past year, but it did happen before

0 = This has never happened

---

APPENDIX C  
Continued

APPENDIX: Part 3 Continued

---

1. I showed my partner I cared even though we disagreed.	1 2 3 4 5 6 7 0
2. <b>My partner showed care for me even though we disagreed.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
3. I explained my side of a disagreement to my partner.	1 2 3 4 5 6 7 0
4. My partner explained his or her side of a disagreement to me.	1 2 3 4 5 6 7 0
5. <b>I insulted or swore at my partner.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
6. <b>My partner did this to me.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
7. I threw something at my partner that could hurt.	1 2 3 4 5 6 7 0
8. My partner did this to me.	1 2 3 4 5 6 7 0
9. <b>I twisted my partner's arm or hair.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
10. <b>My partner did this to me.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
11. I had a sprain, bruise, or small cut because of a fight with my partner.	1 2 3 4 5 6 7 0
12. My partner had a sprain, bruise, or small cut because of a fight with me.	1 2 3 4 5 6 7 0
13. <b>I showed respect for my partner's feelings about an issue.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
14. <b>My partner showed respect for my feelings about an issue.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
15. I made my partner have sex without a condom.	1 2 3 4 5 6 7 0
16. My partner did this to me.	1 2 3 4 5 6 7 0
17. <b>I pushed or shoved my partner.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
18. <b>My partner did this to me.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
19. I used force (like hitting, holding down, or using a weapon) to make my partner have oral or anal sex.	1 2 3 4 5 6 7 0
20. My partner did this to me.	1 2 3 4 5 6 7 0
21. <b>I used a knife or gun on my partner.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
22. <b>My partner did this to me.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
23. I passed out from being hit on the head by my partner in a fight.	1 2 3 4 5 6 7 0
24. My partner passed out from being hit on the head in a fight with me.	1 2 3 4 5 6 7 0
25. <b>I called my partner fat or ugly.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
26. <b>My partner called me fat or ugly.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
27. I punched or hit my partner with something that could hurt.	1 2 3 4 5 6 7 0
28. My partner did this to me.	1 2 3 4 5 6 7 0
29. <b>I destroyed something belonging to my partner.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
30. <b>My partner did this to me.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
31. I went to a doctor because of a fight with my partner.	1 2 3 4 5 6 7 0
32. My partner went to a doctor because of a fight with me.	1 2 3 4 5 6 7 0
33. <b>I choked my partner.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
34. <b>My partner did this to me.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
35. I shouted or yelled at my partner.	1 2 3 4 5 6 7 0
36. My partner did this to me.	1 2 3 4 5 6 7 0
37. <b>I slammed my partner against a wall.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
38. <b>My partner did this to me.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
39. I said I was sure we could work out a problem.	1 2 3 4 5 6 7 0
40. My partner was sure we could work it out.	1 2 3 4 5 6 7 0
41. <b>I needed to see a doctor because of a fight with my partner, but I didn't.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
42. <b>My partner needed to see a doctor because of a fight with me, but didn't.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
43. I beat up my partner.	1 2 3 4 5 6 7 0
44. My partner did this to me.	1 2 3 4 5 6 7 0

---

APPENDIX C  
Continued

**APPENDIX: Part 3 Continued**

---

<b>45. I grabbed my partner.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
<b>46. My partner did this to me.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
47. I used force (like hitting, holding down, or using a weapon) to make my partner have sex.	1 2 3 4 5 6 7 0
48. My partner did this to me.	1 2 3 4 5 6 7 0
<b>49. I stomped out of the room or house or yard during a disagreement.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
<b>50. My partner did this to me.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
51. I insisted on sex when my partner did not want to (but did not use physical force).	1 2 3 4 5 6 7 0
52. My partner did this to me.	1 2 3 4 5 6 7 0
<b>53. I slapped my partner.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
<b>54. My partner did this to me.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
55. I had a broken bone from a fight with my partner.	1 2 3 4 5 6 7 0
56. My partner had a broken bone from a fight with me.	1 2 3 4 5 6 7 0
<b>57. I used threats to make my partner have oral or anal sex.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
<b>58. My partner did this to me.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
59. I suggested a compromise to a disagreement.	1 2 3 4 5 6 7 0
60. My partner did this to me.	1 2 3 4 5 6 7 0
<b>61. I burned or scalded my partner on purpose.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
<b>62. My partner did this to me.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
63. I insisted my partner have oral or anal sex (but did not use physical force).	1 2 3 4 5 6 7 0
64. My partner did this to me.	1 2 3 4 5 6 7 0
<b>65. I accused my partner of being a lousy lover.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
<b>66. My partner accused me of this.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
67. I did something to spite my partner.	1 2 3 4 5 6 7 0
68. My partner did this to me.	1 2 3 4 5 6 7 0
<b>69. I threatened to hit or throw something at my partner.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
<b>70. My partner did this to me.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
71. I felt physical pain that still hurt the next day because of a fight with my partner.	1 2 3 4 5 6 7 0
72. My partner still felt physical pain the next day because of a fight we had.	1 2 3 4 5 6 7 0
<b>73. I kicked my partner.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
<b>74. My partner did this to me.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
75. I used threats to make my partner have sex.	1 2 3 4 5 6 7 0
76. My partner did this to me.	1 2 3 4 5 6 7 0
<b>77. I agreed to try a solution to a disagreement my partner suggested.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>
<b>78. My partner agreed to try a solution I suggested.</b>	<b>1 2 3 4 5 6 7 0</b>

---



**ANNEXE D**  
**CHILDREN'S PERCEPTION OF INTERPARENTAL CONFLICT SCALE**  
**[ÉCHELLE DE PERCEPTION DES CONFLITS INTERPARENTAUX**  
**PAR LES ENFANTS]**



## APPENDIX D

### Family Disagreements

I live with \_\_\_\_ both my mom and my dad  
\_\_\_\_ only one of my parents  
\_\_\_\_ another relative (e.g., grand-  
mother, aunt)

In every family there are times when the par-  
ents don't get along. When their parents argue or

disagree, kids can feel a lot of different ways. We  
would like to know what kind of feelings *you* have  
when *your* parents have arguments or disagree-  
ments.

If your parents don't live together in the same  
house with you, think about times that they are  
together when they don't agree or about times  
when both of your parents lived in the same  
house, when you answer these questions.

T = True  
ST = Sort of True  
F = False

#### Frequency

- 1.\* I never see my parents arguing or disagreeing
- 10. They may not think I know it, but my parents argue or disagree a lot
- 16. My parents are often mean to each other even when I'm around
- 20. I often see my parents arguing
- 29.\* My parents hardly ever argue
- 37. My parents often nag and complain about each other around the house

#### Intensity

- 5. My parents get really mad when they argue
- 14.\* When my parents have a disagreement they discuss it quietly
- 24. When my parents have an argument they say mean things to each other
- 33. When my parents have an argument they yell a lot
- 38.\* My parents hardly ever yell when they have a disagreement
- 40. My parents have broken or thrown things during an argument
- 45. My parents have pushed or shoved each other during an argument

#### Resolution

- 2.\* When my parents have an argument they usually work it out
- 11. Even after my parents stop arguing they stay mad at each other
- 21.\* When my parents disagree about something, they usually come up with a solution
- 30.\* When my parents argue they usually make up right away
- 41.\* After my parents stop arguing, they are friendly toward each other
- 48. My parents still act mean after they have had an argument

#### Content

- 3. My parents often get into arguments about things I do at school
- 22. My parents' arguments are usually about something I did
- 31. My parents usually argue or disagree because of things that I do
- 39. My parents often get into arguments when I do something wrong

#### Perceived Threat

- 7. I get scared when my parents argue
- 17. When my parents argue I worry about what will happen to me

- 26. When my parents argue I'm afraid that some-  
thing bad will happen
- 35. When my parents argue I worry that one of  
them will get hurt
- 42. When my parents argue I'm afraid that they  
will yell at me too
- 47. When my parents argue I worry that they  
might get divorced

#### Coping Efficacy

- 6.\* When my parents argue I can do something to  
make myself feel better
- 15. I don't know what to do when my parents have  
arguments
- 25.\* When my parents argue or disagree I can usu-  
ally help make things better
- 34. When my parents argue there's nothing I can  
do to stop them
- 46. When my parents argue or disagree there's  
nothing I can do to make myself feel better
- 51. When my parents argue they don't listen to  
anything I say

#### Self-Blame

- 9.\* I'm not to blame when my parents have argu-  
ments
- 19. It's usually my fault when my parents argue
- 28. Even if they don't say it, I know I'm to blame  
when my parents argue
- 43. My parents blame me when they have argu-  
ments
- 50.\* Usually it's not my fault when my parents  
have arguments

#### Triangulation

- 8. I feel caught in the middle when my parents  
argue
- 18.\* I don't feel like I have to take sides when my  
parents have a disagreement
- 27. My mom wants me to be on her side when she  
and my dad argue
- 36. I feel like I have to take sides when my parents  
have a disagreement
- 44. My dad wants me to be on his side when he  
and my mom argue

#### Stability

- 13. My parents have arguments because they are  
not happy together
- 23. The reasons my parents argue never change
- 32. My parents argue because they don't really  
love each other
- 49. My parents have arguments because they  
don't know how to get along